

nota bene

Le magazine de Notaire.be

2023 • nr. 12

Emportez-
moi !

**Tanguy
Dumortier**

L'aventurier
extraordinaire

**“Le monde
animal et sauvage
continuera à
me fasciner
toute ma vie”**

L'importance des réseaux sociaux

Préparer son dossier de demande de crédit hypothécaire

COHABITATION / MARIAGE



6



9



12

HÉRITER / DONNER



14



26



14



38



40



ENTREPRENDRE



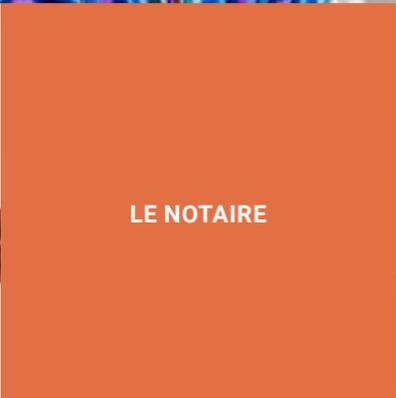
22



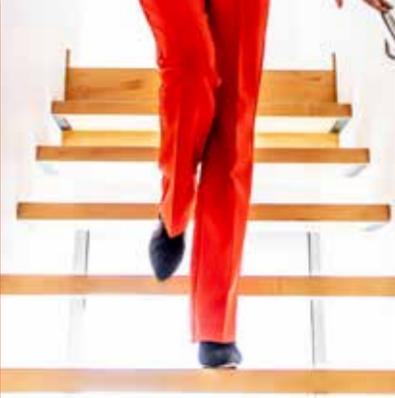
ACHETER / VENDRE



36



LE NOTAIRE



31

nota Le magazine de Notaire.be
bene

COLOPHON

Rédaction et administration

Fednot
30-34 rue de la Montagne
1000 Bruxelles
Tel. 02/505.08.38

Rédacteur en chef

Dirk Remmerie (Xpair Communication)

Éditeur responsable

Jan Sap, Fednot
30-34 rue de la Montagne
1000 Bruxelles

Coordination et mise au point rédactionnelle

Bart Azare, Gilda Benjamin, Margaux Dewitte,
Lorena Fernandez, Sébastien Procureur,
Dirk Remmerie, Maud Vanmeerhaeghe

Comité de rédaction

Bart Azare, Gilda Benjamin, Margaux Dewitte,
Lorena Fernandez, Daan Paredis,
Sébastien Procureur, Dirk Remmerie,
Maud Vanmeerhaeghe

Contributions rédactionnelles

Gilda Benjamin, Sophie Dancot, Margaux Dewitte,
Daan Paredis, Dirk Remmerie,
Maud Vanmeerhaeghe

Photos

Thomas De Boever, Jan Crab

Mise en page

Peter Frison

Concept et réalisation

Xpair Communication

Imprimerie

Drukkerij Vanderpoorten

Contact (avis et suggestions)

notabene@fednot.be

COHABITATION / MARIAGE

- Adopter un adulte : complicité entre **Myriam et Jessy** 6
- Le divorce des plus de 65 ans : d'autres solutions existent 9
- Devenir père, le rêve de **Sybe** 12
- La place de la belle-mère en famille recomposée 14

Capsule de temps

- **Les moments-clés de Tanguy Dumortier.** « Je ne suis pas un être d'urgence, ma compréhension du règne animal participe de l'émerveillement. » 14

HÉRITER / DONNER

- L'entrepreneuse **Heidi Theys** fait face à une maladie incurable 22
- **Laura Verhulst** est enceinte de son mari décédé 26

ENTREPRENDRE

- Boutique de mode et en ligne, **Gaëlle de Surgères** jongle avec les réseaux sociaux 29
- **Bemoov Bikes**, gérer sa visibilité en ligne 31
- Quatre succursales en un an, **Madmum** plus fort que Starbucks ? 33
- Astucieux et pratique : les distributeurs de crème solaire intelligents de **Sundo** 36

ACHETER / VENDRE

- **Edouard Dirven** est un colocataire heureux, et non-étudiant 38
- Bien préparer son dossier de demande de crédit hypothécaire 40

LE NOTAIRE

- Quels sont les frais d'achat d'une habitation ? 42
- La question au notaire 43

notaire.be

ACTUALITÉS

GARDEZ TOUT EN SÉCURITÉ DANS IZIMI... ET TRANSMETTEZ-LE À VOS HÉRITIERS !

Tout le monde amasse beaucoup de paperasse au cours de sa vie. Certains papiers ont évidemment une signification émotionnelle, mais d'autres documents doivent être conservés. Garder une trace de tout physiquement nécessite beaucoup de temps, d'espace et de compétences organisationnelles. De plus, ce n'est pas totalement sûr. Tous vos efforts pour garder tout en ordre peuvent être perdus dans un déménagement. Il est plus pratique de tout stocker numériquement. Les notaires sont quotidiennement confrontés à des clients qui sous-estiment l'importance de la gestion des papiers. C'est pourquoi Izimi a été créé. Izimi est une plateforme numérique où vous pouvez télécharger tous vos documents dans votre espace personnel. Vous pouvez organiser les documents, les noter comme bon vous semble et les partager avec vos proches de manière sécurisée. De plus, vous pouvez également choisir ce qu'il adviendra des documents à votre décès. C'est important pour vos héritiers qui doivent récupérer votre administration pour, par exemple, mettre en ordre la déclaration de succession. Izimi est donc synonyme d'organisation personnelle, de transparence et... d'évitement de bien des misères !



NOTAIRE.BE : DES INFORMATIONS JURIDIQUES SUR TOUS LES MOMENTS CLÉS DE VOTRE VIE

Créer une entreprise, se marier, se séparer, acheter une maison ou perdre quelqu'un... la vie est pleine de moments de joie ou de tristesse intense. Quel est le point commun entre tous ces moments ? Ils ont des ramifications juridiques importantes. Pour vous et pour vos proches. Dans ces moments-là, vous avez besoin de l'avis neutre ou impartial d'un notaire. Faire appel à un notaire reste difficile pour vous ? Dans ce cas, vous avez déjà accès à de nombreuses informations sur www.notaire.be. Sur notaire.be, vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin par rubrique, mais aussi des FAQ, des vidéos, des brochures et même des fiches d'information. Sur le site, vous trouverez également des outils utiles tels que des modules de calcul et des outils pour retrouver un acte ancien. Vous souhaitez plus d'explications sur un sujet juridique ou vous avez une situation concrète ? N'hésitez pas à contacter une étude notariale dans votre région sur www.notaire.be/notaire/recherchez.



LES STATUTS DE VOTRE ENTREPRISE SONT-ILS EN RÈGLE ?

Toutes les sociétés constituées avant le 1er mai 2019 doivent modifier leurs statuts pour se conformer au nouveau code des sociétés. Certaines règles impératives de la nouvelle loi s'appliquent déjà aujourd'hui à votre société, même si vous n'avez pas encore modifié les statuts. Par exemple, votre SPRL est en fait déjà une « SRL », même si ce n'est pas encore indiqué de cette manière dans les statuts. Aussi, aujourd'hui, en tant qu'administrateur, vous ne pouvez plus siéger à divers titres dans un organe administratif, ce qui était le cas par le passé. En matière de capital (le concept n'existe plus dans le nouveau droit des sociétés), la réforme apporte des changements majeurs. Grâce à une modification des statuts, vous pouvez récupérer votre capital de départ obligatoire, car ce capital est affecté à un compte de fonds propres disponibles. Mais il y a une raison plus importante à regarder de plus près vos statuts : les différentes opportunités que le nouveau droit des sociétés a à offrir. Les règles sont devenues plus souples,

vous laissant plus de marge de manœuvre concernant la cessibilité de vos actions, par exemple. Vous pouvez également lier différents droits de vote à une action, ou ne pas lui lier un droit de vote. Grâce à une modification des statuts, vous pouvez donc organiser une société sur mesure.

Découvrez notre blog

Nota Bene, c'est le magazine que vous avez dans les mains, mais c'est aussi un blog. Nous y publions très régulièrement des articles supplémentaires en lien avec le contenu du magazine : vous y trouvez des conseils et des informations pratiques ainsi que des entretiens avec des concitoyens connus, et moins connus, traitant à chaque fois d'un moment de la vie au cours duquel le notaire peut également jouer un rôle.

www.notabene-le-magazine.be



Adopter un adulte : une longue histoire d'amour

texte Sophie Dancot / photo Jan Crab

À 19 ans, Jessy est officiellement entrée dans la famille de Myriam. Myriam a adopté Jessy. Jessy a adopté la famille de Myriam, son nom, ses valeurs, son passé. Une histoire d'attachement, de doutes, de joies. Une histoire d'amour.

Jessy est une petite fille de 3 ans quand elle débarque dans la vie de Myriam, maman solo d'un fils de 12 ans, et kiné dans l'enseignement spécialisé.

Quelques années plus tôt, Myriam a subi coup sur coup la perte d'une toute petite fille et un divorce. « Le deuil a pris du temps. Puis j'ai décidé d'accueillir un enfant via un organisme d'accueil. »

Myriam a fait toutes les démarches nécessaires, et obtenu l'agrément pour devenir maman d'accueil. « Puis un beau jour j'ai reçu un appel : Jessy arrivait. »

La rencontre

« Je suis allée la voir en pouponnière. On a fait un pré-accueil de quelques mois comme cela se fait d'habitude. Je suis d'abord allée passer de petits moments avec elle, puis elle est venue un après-midi, un weekend... »

Ces mois de pré-accueil ont été difficiles. « Jessy voyait encore régulièrement ses parents biologiques. Elle était dans un conflit de loyauté : parfois, elle ne voulait pas me voir. Les choses se sont apaisées dès qu'elle est venue habiter chez nous. »

Adopter ?

Jessy a 6 ou 7 ans et vit chez Myriam depuis trois ans quand tombe une décision de justice qui va changer beaucoup de choses dans leur vie : ses parents biologiques sont déchus de leurs droits parentaux. Jessy devient ainsi 'adoptable' – de même que ses deux frères biologiques, accueillis dans deux autres familles.

« Le petit frère de Jessy a été adopté très vite » se souvient Myriam. « Mais moi, j'avais peur de l'adolescence. Je ne savais pas si j'étais capable de la guider jusqu'à l'âge adulte. J'ai préféré attendre avant de parler d'adoption. Je voulais aussi qu'elle soit pleinement d'accord : pas un accord d'enfant, mais un accord mûrement réfléchi. Cela devait être son choix autant que le mien. »

Un lien de plus en plus fort

Jessy, elle, se rappelle peu des premières années. « Les liens que j'ai commencé à tisser avec mon grand frère et ma maman, c'est pendant les voyages, les sorties, les weekends. Et l'aide au niveau de la scolarité : ils m'ont beaucoup soutenue. J'ai des difficultés de dyslexie et de dysorthographe, je n'étudie pas facilement. Si j'ai réussi à finir mes études, c'est grâce à Maman et à mon frère. »

« Les difficultés à l'école ont créé des tensions, mais nous ont aussi soudées, car nous avons pu dépasser les conflits » raconte Myriam. « J'ai fait ma crise d'adolescence comme tout le monde » reconnaît Jessy. « Mais jamais je n'ai dit 't'es pas ma mère'. Je claquais la porte mais c'est tout. »

Adoption plénière

« Plus Jessy grandissait, plus j'ai senti le besoin de la mettre sur un pied d'égalité avec mon fils biologique. » Peu à peu, Myriam se renseigne sur les différentes formes d'adoption et son idée se précise. « Je voulais une adoption plénière pour que Jessy fasse vraiment partie de notre famille. Pour qu'elle soit ma fille aussi aux yeux de la loi. Et pour qu'elle ait les mêmes droits que mon fils. Au niveau de la succession, et aussi du droit alimentaire par exemple : même majeur, si un jeune n'arrive pas à s'en sortir, le parent doit l'aider s'il en a les moyens. Avec une adoption simple, Jessy n'aurait rien eu de tout cela : c'était inconcevable. »

De son côté, Jessy explore elle aussi la question. « Vers 15 ans, j'ai fait pour l'école un exposé sur les différentes formes d'adoption. J'ai été voir des enfants adoptés en plénière et en simple. J'avais déjà réfléchi à tout ça, mais je n'en avais pas parlé. Quand Maman a abordé le sujet, je lui ai dit que je préférais une adoption plénière, je ne voulais plus de lien avec mes parents biologiques. Je ne voulais pas risquer d'hériter de leurs dettes. Et je voulais prendre son nom. Pour la remercier. Elle m'a éduquée, c'était logique que je m'appelle comme elle. »

Trois ans de procédure

Myriam et Jessy entament donc les démarches. « Il fallait introduire la demande d'adoption avant que Jessy ait 18 ans, sinon, cela ne pouvait être qu'une adoption simple. J'ai dû suivre une formation comme tous les parents adoptifs : c'était surréaliste, car je vivais déjà depuis longtemps avec un enfant qui n'était pas le mien ! Puis il y a eu un dossier administratif à compléter, des témoins de moralité ont dû fournir des témoignages... »

« Le dossier terminé, il a fallu passer au tribunal de la famille » poursuit Jessy. « Il fallait un rendez-vous tous ensemble pour faire l'accord d'adoption, y compris avec mes parents biologiques. Mais je ne voulais pas les voir. Alors on a fait acter mon accord par un notaire. »

Myriam : « Au tribunal, j'ai rencontré la maman biologique de Jessy ; le père ne s'est pas présenté, deux fois de suite, donc tout a pris beaucoup de temps. » Le juge a considéré l'absence du père comme un refus catégorique mais a passé outre, le petit frère biologique de Jessy ayant déjà été adopté. La procédure complète a duré 3 ans.

Mère et fille pour toujours

En avril 2017, à l'âge de 19 ans, Jessy est ainsi officiellement devenue la fille de Myriam. « Jessy faisait déjà partie de la famille. Mais c'a été une grande joie quand c'a été fait. » Dans le faire-part d'adoption envoyé à tous les proches, on peut lire l'immense bonheur de Myriam de devenir sa maman pour toujours et de lui donner son nom.

Jessy : « Je me considérais déjà comme un membre de la famille. Mais tout est devenu plus simple sur le plan administratif. À l'école, quand il fallait remplir des papiers, il n'y avait jamais que des cases 'père' et 'mère'.

On devait toujours ajouter : 'maman d'accueil'. Je ne me suis jamais sentie dans une famille d'accueil : pour moi, c'était déjà ma famille. Je suis contente de mon nouveau nom, et j'ai pu choisir d'autres prénoms car je n'en avais qu'un. »

Quelque chose frémit entre Jessy et Myriam à cette évocation. « J'aimais bien 'Marie', dit Jessy, car c'est la même racine que le prénom de Maman, Myriam. Et ma grand-mère – la maman de Myriam – s'appelle Marie-José. Elle aussi s'est énormément investie dans mon accueil. »

Myriam poursuit : « Toutes les deux, on a voulu y ajouter 'Sylvie'. Le nom de ma petite fille décédée. Un enfant n'en remplace jamais un autre. Mais c'était important pour nous deux. »

Aujourd'hui, Jessy a 25 ans. Elle a quitté la maison de Myriam et vit sa vie avec son compagnon. Elle a décroché un CDI après la fin de ses études d'éducatrice spécialisée et s'occupe des enfants placés par le juge. Les deux femmes restent infiniment proches. Pleines de gratitude pour la vie qui les a mises sur le chemin l'une de l'autre. Et parfois, Myriam rêve déjà de prendre soin des futurs enfants de Jessy – et Jessy de les lui confier.

Les plus de 65 ans divorcent de plus en plus

“Il n'est pas nécessaire de divorcer, il existe d'autres options”

Que ferez-vous lors de la retraite ? Partir enfin à la découverte du monde ? Vous lancer dans le bénévolat ? Ou regarder tout ce qui passe à la télévision ? Dans un couple, chacun(e) a souvent des idées différentes sur la manière d'occuper sa vie après le travail. Le médiateur en matière de divorce Eric De Corte (73) constate que cela conduit, ces dernières années, à des divorces de plus en plus fréquents chez les plus de 65 ans. « Les gens pâlisent devant la réalité de la démarche », dit-il.

texte Daan Paredis / photo Thomas De Boever

Une femme était connue pour être à l'écoute. Quelqu'un à qui les gens pouvaient confier leurs problèmes, petits ou grands. Lorsqu'elle est décédée en 2007, Eric a décidé de changer de vie. Il a abandonné son poste de direction dans une entreprise du secteur de l'énergie, obtenu un diplôme de troisième cycle en médiation familiale, civile et commerciale et s'est lancé dans la médiation en tant qu'indépendant. Comme une ode à Lea. « Cela peut paraître étrange mais, au vu de ce qu'elle représentait pour d'autres, j'ai ressenti un vrai déclic. Un gros salaire n'a plus d'importance à mes yeux. Je veux rassembler les gens et le savourer tous les jours. La vie est bien trop courte pour la compliquer. »

AVC et sexualité

Eric est spécialisé dans le divorce des personnes âgées. Dans son cabinet, de plus en plus de couples retraités frappent à sa porte de médiateur. Quels sont les principaux éléments déclencheurs ?

« La retraite renvoie les couples face à face. Alors qu'ils travaillaient, ils se retrouvent ensemble toute la journée. En fait, la retraite elle-même n'est pas souvent le point

de rupture, il s'agit plutôt de l'occupation du temps libre et des différentes conceptions de la vie. Que se passe-t-il souvent ? L'un des deux se dit : « Et maintenant, pour une fois, je vais faire ce que je n'ai jamais eu le temps de faire ». Moi, moi, moi. Ce faisant, ils ignorent souvent ce que l'autre désire. Les gens ont une certaine attente de la période post-retraite, qu'ils n'expriment souvent que le moment venu.

Un autre fait important est le syndrome du nid vide, à savoir certaines femmes qui se retrouvent désœuvrées une fois que les enfants ont quitté la maison. Elles sont alors sollicitées à plein temps par leur relation avec leur partenaire, trouvent que c'en est trop et prennent la décision de partir. Ou alors, elles y songent depuis un certain temps et attendent.

Il arrive que des personnes découvrent soudain qu'elles n'ont pas grand-chose en commun, je me demande alors comment ils ont pu tenir quarante ans. Certains se sont perdus en cours de route, ne se sentant plus émotionnellement liés l'un à l'autre. Ils se disent qu'ils ne veulent pas passer les années restantes de leur vie dans une relation qui ne fonctionne pas. Il faut également prendre



“J’ai préféré attendre avant de parler d’adoption.”

“Je ne voulais plus de lien avec mes parents biologiques.”

en compte les inconvénients, les tracas et les maladies que l'âge entraîne. Être un aidant pendant des années auprès d'un être cher peut devenir trop lourd. Ce sont des cas difficiles car le monde extérieur est très prompt à porter des jugements. En outre, la maladie peut aussi changer les gens. Récemment, une femme a déclaré dans mon bureau qu'elle ne reconnaissait plus son mari depuis qu'il avait été victime d'un accident vasculaire cérébral. Il avait changé du tout au tout, réagissait de manière agressive. Elle ne désirait plus rester auprès de lui.

La sexualité est aussi un élément qui évolue avec l'âge. De quoi donner lieu à de sérieuses discussions. Beaucoup de gens disent « nous ne nous disputons pas, nous nous entendons bien mais nous nous sentons comme frère et sœur. Et nous sommes trop jeunes pour que cela continue. »



“Sans communication, une relation n'a aucun potentiel”

Quant à l'amour, eh bien... Il y aura toujours des gens qui recherchent là où l'herbe semble plus verte, un ou une partenaire plus jeune. Ma première femme, Lea, a exprimé son sentiment de la manière suivante : « Tu ne peux pas toujours être amoureux de moi mais tu peux toujours m'aimer ». Telles sont les principales motivations. Mais j'imagine qu'il y en a d'autres. »

Le divorce, une facilité

Dans le passé, ces questions se posaient également mais les divorces étaient moins nombreux.

« Depuis une modification de la loi en 2007, il est beaucoup plus facile de divorcer. Une donnée qui entre en ligne de compte. Si vous réglez votre séparation par consentement mutuel, vous n'avez même plus besoin d'aller au tribunal. On assiste à un changement de culture. De nombreuses

femmes sont aujourd'hui plus indépendantes financièrement. Et les personnes plus âgées observent les jeunes, qui franchissent le pas beaucoup plus rapidement. « Ma fille a le courage de partir, et moi je reste là à me débattre. J'en ai assez moi aussi ». Je ne dis pas que la jeunesse incite à sauter le pas mais elle fait réfléchir. »

Les affres de la solitude

Les conséquences d'un divorce ne sont pas anodines et prennent, plus tard, une toute autre dimension. « Tout ce que les gens ont construit ensemble pendant des années, ils doivent soudain le diviser. Une démarche compliquée et difficile émotionnellement. Pas seulement la maison, mais aussi l'épargne, les investissements, les pensions, les assurances collectives et les assurances vie... Sans compter les associations ! Peu de gens savent que s'ils ont créé une entreprise pendant leur mariage, celle-ci tombe dans le patrimoine matrimonial. Du moins, si l'investissement n'a pas été fait avec leurs fonds propres. Je vois des gens blêmir. Le testament entre également en ligne de compte. Parfois, des personnes établissent leurs comptes après 20 ans de mariage. Impossible d'y échapper. Et les conséquences ne sont pas seulement financières. Ceux qui divorcent jeunes ont plus de facilité à trouver un(e) nouveau ou nouvelle partenaire et retrouver le bonheur. À plus de septante ans, les opportunités ne sont plus aussi nombreuses. Il en va de même pour (une partie de) votre cercle d'amis habituel : ils prennent souvent parti. Et si c'est celui de votre ex....

Divorcer à un âge avancé est beaucoup plus préjudiciable quant à la confiance en soi. La solitude guette. Si vous n'êtes pas ouvert, sociable ou ne faites pas partie d'un groupe, il est difficile d'en sortir. Les gens sont souvent habités par un sentiment de vengeance, de colère qu'ils ne parviennent pas à exprimer. Vous ne perdez pas seulement votre conjoint mais aussi un amant ou une maîtresse, votre meilleur(e) ami(e), votre soutien, votre refuge, votre béquille... Si cela vous arrive, le constat est terrible. »

Un mot clé : communiquer

Parfois, le divorce s'avère évident. Mais s'il trouve la moindre lueur d'espoir, Eric aime envisager d'autres options.

« Nous ne sommes pas des thérapeutes, nous nous concentrons sur la médiation pratique en vue d'une réparation des relations. Nous examinons la situation actuelle et les projets d'avenir. Ensuite, nous nous pen-

chons sur la relation. Qu'est-ce qui l'anime encore ? Qu'y trouvez-vous de positif ? Qu'en retirez-vous ? Mais surtout le plus important : qu'est-ce qui, selon vous, pourrait être amélioré ? Vous ne pouvez pas tout aborder en même temps mais choisir les points les plus importants sur lesquels travailler. C'est à ce moment-là qu'il est possible de réoxygéner la relation. Si vous utilisez l'énergie que vous mettez dans une séparation pour réparer la relation, il n'est pas toujours nécessaire d'en arriver au divorce. Je dis toujours qu'un changement n'est pas toujours une amélioration, mais qu'une amélioration est certainement le résultat d'un changement. Très souvent, tout se résume à la communication, le mot-clé. Si elle ne s'établit pas, ou mal, elle s'interrompt. Il arrive que nous rédigeons un document pour consigner les nouveaux accords entre les partenaires. Il peut s'agir d'un « plan » très concret ou de la retranscription d'une conversation. »

Plus que des histoires

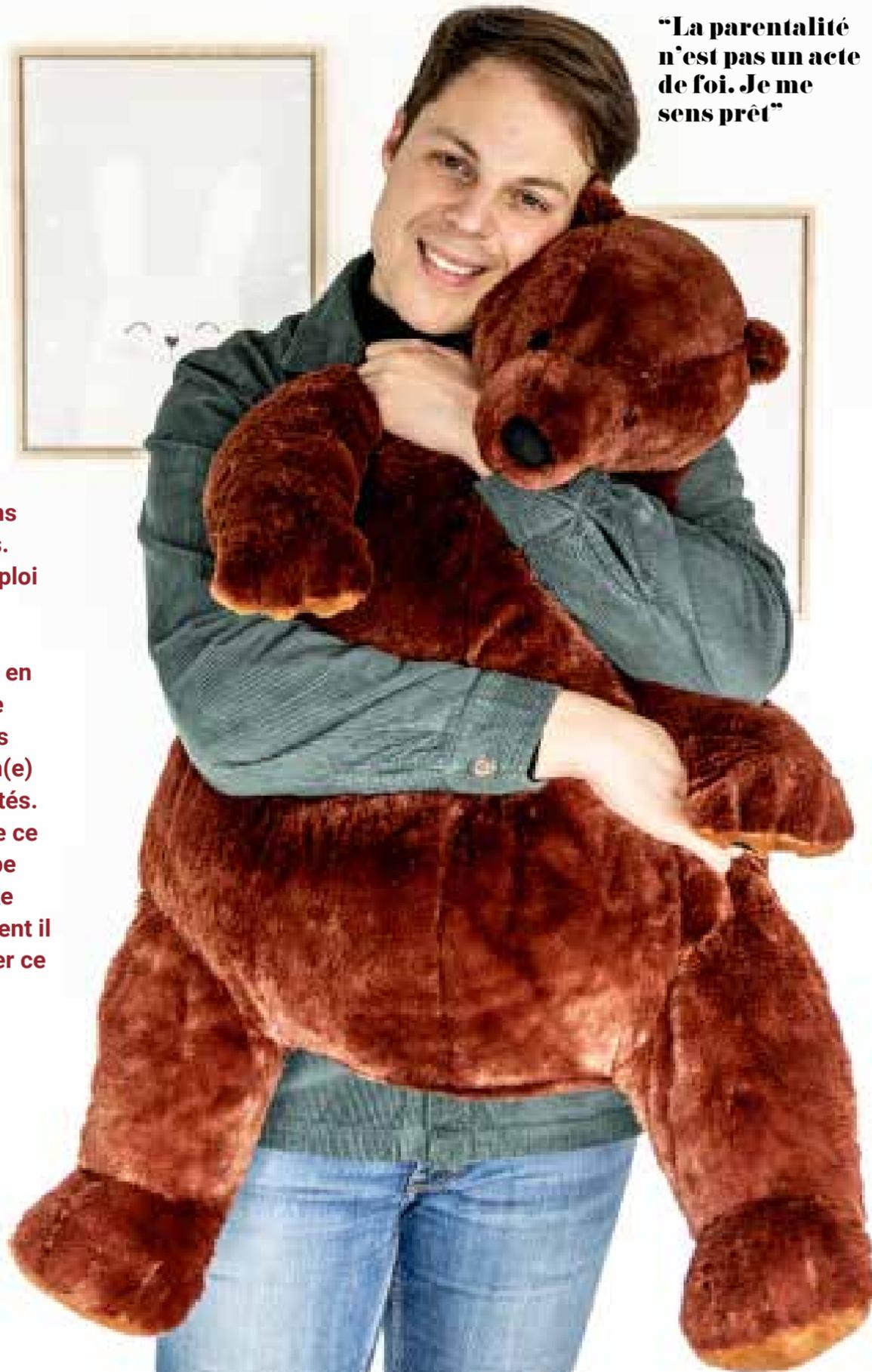
En-dehors des heures de travail, Eric écrit un livre sur le divorce à un âge avancé, qui fera office d'ouvrage de référence.

« Avec des histoires de personnes issues de mon expérience et l'analyse nécessaire afin d'aider les autres. Notamment en délivrant le message suivant : vous ne devez pas nécessairement divorcer, il existe d'autres options. Je travaille avec un thérapeute, un avocat, un notaire et un professeur afin que l'ouvrage soit parfaitement à jour, avec des chiffres actualisés. Ce doit être un véritable ouvrage documenté, pas une simple affaire sentimentale. »

Je ne m'attendais pas à ce que cela m'arrive

Vous aurez remarqué qu'Eric est âgé de 73 ans et fait donc partie du « public cible » de cet article. Quelle est aujourd'hui sa situation ?

« Je me suis remarié avec Annemie il y a 12 ans. Ensemble, nous avons six enfants et huit petits-enfants. Avec ma première femme, j'ai eu trois enfants, dont Jeroen, décédé à l'âge de six ans. Quant à Lea, elle est décédée en 2007. Je me considère chanceux d'avoir rencontré Annemie. Je ne m'attendais pas à ce que cela m'arrive à nouveau. Et nous n'avons pas l'intention de divorcer, alors... je suis un homme heureux. »



“La parentalité n’est pas un acte de foi. Je me sens prêt”

Vous avez trente ans et des désirs précis. Une maison, un emploi stable, un bébé... De beaux rêves à réaliser idéalement en couple. Mais tout le monde n’aborde pas la trentaine avec un(e) partenaire à ses côtés. Qu’en est-il alors de ce désir d’enfant ? Sybe Vandemeulebroucke (31) raconte comment il tente de transformer ce rêve en réalité.

texte Maud Vanmeerhaeghe
photo Thomas De Boever

Sybe Vandemeulebroucke, la trentaine, sent son horloge biologique tourner.

“Devenir père a toujours été mon rêve”

« **J**e n’étais encore qu’un bambin lorsque j’ai déclaré que je deviendrais un jour papa », raconte Sybe en riant. « À cet âge, on ne réalise pas encore exactement ce que cela signifie, mais ce souhait perdure toujours. Lorsque j’avais une vingtaine d’années, mon horloge biologique tournant déjà, je m’étais dit que trente ans serait un bon âge pour avoir un enfant. Je n’avais pas - et n’ai pas - nécessairement envie de devenir père tout seul et, en principe, j’avais encore le temps d’attendre. Mais quand j’ai dressé la liste de mes options en tant que célibataire, le manque de temps est devenu criant. Si je voulais devenir père par l’intermédiaire d’une mère porteuse, je devais compter non seulement le temps de la grossesse, mais aussi la période nécessaire pour trouver une donneuse d’ovules et une mère porteuse, en espérant que celle-ci tombe enceinte. Dans le cas de l’adoption, la période d’attente est encore plus longue - on m’a dit qu’il fallait compter dix ans avant de pouvoir tenir son bébé dans les bras. On n’envisage pas facilement des périodes aussi longues, j’ai alors décidé de travailler sur ce désir d’enfant avant l’âge de 30 ans. »

Les trois grands

« Dans mon cercle d’amis, il y a encore des célibataires, mais tout le monde ne ressent pas aussi fortement la nécessité d’avoir des enfants », explique Sybe. Aujourd’hui, beaucoup sont bien plus jeunes que moi et ne souffrent pas encore de la pression des « trois grands ». J’ai une amie qui, comme moi, s’est informée sur le fait de devenir parent isolé. Maintenant qu’elle possède toutes les informations, elle a encore des réserves. Une autre amie a suivi tout le processus et est devenue maman. Même si son parcours n’a pas été facile, cela ne m’a jamais découragé. »

Ce n’est pas parce qu’il n’a pas de partenaire que Sybe est seul. « J’ai tout un entourage prêt à prendre soin de mon bébé. Et je sais dans quoi je m’engage : je suis enseignant en maternelle et me retrouve chaque jour avec plus de 20 enfants de trois ans, je me suis occupé d’un enfant en famille d’accueil un week-end sur deux pendant deux ans.... Être parent n’est donc pas un acte de foi. Je me sens prêt. »

La gestation pour autrui

« Comme l’adoption et l’accueil d’un enfant ne correspondent pas tout à fait à mon désir, je me suis renseigné sur la gestation pour autrui (GPA) », poursuit Sybe, qui a dû chercher une donneuse d’ovules et une mère porteuse. « La recherche n’a pas été facile mais j’ai trouvé deux femmes désireuses de m’accompagner. Comme il n’existe pas de législation uniforme sur la maternité de substitution, et que plusieurs personnes sont impliquées dans le processus, je me suis heurté à un non catégorique de la part du comité d’éthique de l’hôpital. Bien sûr, je pourrais continuer « officieusement » mais je préfère m’abstenir. Il devrait être possible d’aider concrètement les célibataires désireux d’avoir des enfants. Je ne pense pas être le seul à me poser cette question. »

Bien qu’il n’ait que 31 ans aujourd’hui, Sybe ressent la pression du temps. « Le fait d’avoir 30 ans a été une étape importante pour moi. Ce n’est pas vieux, mais plus jeune non plus ! (rires) À 30 ans, il faut avoir déjà compris pas mal de choses. Même si je ne veux pas céder aux pressions sociales, je ressens toujours le besoin de m’installer. En tant que célibataire, on ne peut pas contourner le fait qu’il existe un « timing » : chaque chemin vers la parentalité comporte des implications. Je n’ai rien contre les parents qui ont un enfant à 40 ans, ce n’est simplement pas mon projet. Récemment, c’était mon anniversaire et, bien que j’aie passé une excellente journée, une sorte de lourdeur m’a envahie le soir. « Un an de plus et pas encore d’enfant », voilà ce qui m’a traversé l’esprit. Dans ces moments-là, je peux me sentir triste. »

« Si je ne parviens pas à devenir père, ce sera toujours un énorme manque », conclut Sybe. « Je le sais. Si je reste dans l’enseignement, je continuerai à y être confronté tous les jours. Mais je me rends également compte qu’en tant qu’enseignant, je peux aussi contribuer au développement de beaucoup d’enfants. Un réconfort, certes. Mais avoir un enfant reste mon plus grand rêve. »



texte Sophie Dancot
photo Jan Crab

Belle-mère en famille recomposée :
trouver la juste place

“Je ne serai jamais une deuxième maman. Je suis la compagne de leur père”

Depuis trois ans, Derya a cinq enfants : ses deux garçons et les trois filles de son compagnon. Dans sa jeune famille recomposée, elle a pu trouver sa juste place de « belle-mère ». Vivre et laisser vivre. Et laisser advenir la tendresse.

Derya a deux garçons (9 ans et 11 ans et demi) quand elle rencontre pour la première fois les trois filles de son compagnon Vincent (13, 17 et 19 ans). Trois ans après ce moment fort en émotion, le couple décide de sauter le pas. Le 1^{er} février 2020, il emménage dans une grande maison à Walhain, où les cinq enfants vivront avec eux une semaine sur deux.

« C'est à ce moment que je suis devenue belle-maman » raconte Derya. En précisant d'emblée : « Je n'aime pas ce mot. Le terme correct, c'est marâtre ou belle-mère mais c'est connoté négativement. Je ne me positionne jamais comme une deuxième maman ; je viens en deuxième ligne et encore : quand on me sollicite. Je reste à ma juste place. »

« On ne se connaissait pas »

Après un mois de vie à sept, la jeune famille recomposée se trouve confinée par arrêté ministériel : nous sommes en mars 2020, le Covid paralyse le pays. Dans la maison de Walhain, tous les ingrédients d'une situation explosive sont réunis. « On ne se connaissait pas. Les enfants ne se connaissaient pas, nous ne connaissions pas les enfants de l'autre, et même le couple ne se connaissait pas car nous n'avions pas encore vécu ensemble. Toutes les dynamiques étaient chamboulées. On n'a pas eu d'autre choix que de s'approprier. Ça n'a pas été facile. Une semaine sur deux, mon compagnon et moi nous retrouvions à faire le repas pour 7. Les lessives pour 7, le ménage pour 7, les courses pour 7. Il a fallu gérer les habitudes différentes, mettre en place de nouvelles règles. »

Naissance d'une famille

« Pour moi, c'était difficile de parler directement aux filles. Je ne me sentais pas légitime de leur demander quoi que ce soit, donc je passais par leur papa. Cela a été une période très compliquée, où le couple s'est retrouvé en danger. »

Désemparée face à la situation, Derya cherche des ressources à l'extérieur. Et elle déniche, à Paris, le Club des Marâtres - 'pour toutes celles qui ont vu leur prince charmant débarquer avec ses enfants'. Elle y trouve un lieu où partager son vécu et demander conseil. Elle y apprend à faire le tri entre ce qui est vraiment important pour elle et le reste. En parallèle, elle propose une thérapie de couple à son compagnon. « Il a eu l'intelligence de l'accepter » apprécie Derya, convaincue du rôle essentiel du papa pour l'aider à trouver ses marques. « La thérapie a permis d'asseoir notre couple et d'être plus forts ensemble. Cela a été un tournant majeur. Les filles ont senti que j'avais ma place auprès de leur père et donc auprès d'elles. Les enfants ont senti que c'était du solide. Et qu'ils pouvaient s'appuyer sur nous. De mon côté, avec l'aide des Marâtres, j'ai enlevé ma cape de super belle-mère. Je pensais que je devais être sur tous les fronts alors que je devais juste faire de mon mieux. À un moment, par exemple, j'ai estimé que les enfants pouvaient participer plus aux tâches ménagères. Je voyais mon compagnon vider seul le lave-vaisselle, alors que les enfants n'avaient pas école et que nous, on travaillait comme des dingues. Avec les Marâtres, j'ai d'abord appris à lâcher prise sur ces sources d'énerverment. Puis, après la thérapie de couple, on a commencé en douceur à demander que chacun fasse sa part. »

« Elles font partie de ma famille »

Rester à sa juste place c'est extrêmement important aux yeux de Derya. « Les filles ont une maman, une maman unique, qui prend pleinement soin d'elles. Je ne serai jamais une deuxième maman. Je suis la compagne de leur père. Une adulte responsable qui prend soin d'elles si elles le demandent. Qui ferait tout pour elles si c'était nécessaire. » Un bref moment de silence, et Derya ajoute tendrement : « Elles font partie de ma famille. »

La tendresse de Derya pour les filles de son compagnon est dans la voiture quand elle vient les chercher à la gare ou au club de sport. Dans la salle d'attente du médecin. Dans le canapé quand elles viennent lui confier quelque chose ou lui demander conseil. Dans les messages WhatsApp qui s'échangent de temps à autre.

« Je m'implique aussi... dans une juste mesure : les filles et leur père ont aussi besoin de moments privilégiés, de leur espace ensemble. D'un resto. Au début, quand je cherchais ma place, j'aurais pu me sentir exclue. Plus maintenant. » Aujourd'hui Derya laisse advenir ces moments précieux - ces respirations dans la vie à 7.

Les filles ont maintenant 17, 20 et 22 ans. « Je leur ai dit : si vous avez besoin de moi, je suis là, vous savez où me trouver. À quoi la plus jeune a répondu : sur le canapé ? » La famille recomposée peut désormais se permettre ce genre de taquineries.

« Mon compagnon a la merveilleuse habitude d'écrire à ses enfants » confie encore Derya. « Cette année, au Nouvel An, je l'ai fait aussi, pour la première fois. J'ai écrit à chacun des cinq enfants. »

De nouveau, un moment de silence.

« J'ai écrit à mes fils et à mes belles-filles que je les aime. »

“On n'a pas eu d'autre choix que de s'approprier”



Les moments-clés
de Tanguy Dumortier

“Le monde du vivant n’a pas de frontières”

texte Gilda Benjamin
photo Jan Crab

Il a redynamisé l’émission-culte « Le Jardin Extraordinaire », a créé une communauté de photographes amateurs passionnés par nos sous-bois, parcourt le monde six mois par an et retrouve son cocon du Brabant wallon avec délectation. Tanguy Dumortier est une bonne nature.

Nous avons rendez-vous sur le superbe site de l’Abbaye de Villers-la-Ville, là où se tient l’exposition « Notre Jardin Extraordinaire », un choix de photos parmi les centaines de clichés émanant d’une communauté qui s’étend. La nature sauvage n’éblouit pas seulement à l’autre bout de la Terre, mais aussi dans nos jardins. Tanguy Dumortier en a fait plus qu’une passion, un cheminement de vie où l’émerveillement fait loi.

Croyez-vous être né pour consacrer votre existence à la nature ?

Je ne crois pas à la vocation ni au destin. Mais peut-être étais-je un reporter dans l’âme. Je me suis toujours intéressé aux animaux, je ne vois pas ce que je ferais d’autre. J’ai ramené récemment de chez mes parents, un journal confectionné quand j’avais huit ans et qui traitait déjà des loups. J’ai eu la chance de trouver l’endroit qui me convient parfaitement.

L’inactivité vous fait-elle peur ?

Au contraire, j’adorerais être plus inactif par moments. Je suis plutôt un contemplatif, j’aime prendre le temps d’observer et de m’imprégner des choses, la seule façon de vraiment apercevoir la faune sauvage. Ce qui m’anime, c’est de chercher le lieu idéal où poser ma caméra afin de filmer l’animal, le côté un peu sportif de mon activité. J’ai affaire à des acteurs qui n’obéissent à rien ! Nous avons passé l’année dernière 80 jours dans un affût en Finlande pour observer des loups et je le referais tout de suite.

**“Je suis plutôt un
contemplatif. j’aime
prendre le temps
d’observer et de
m’imprégner des choses”**

PROFESSION

Quel a été le déclic ?

J'ai eu la chance de prendre une pause-carrière, je travaillais au JT de la RTBF, avec juste de quoi vivre et payer mes charges d'indépendant. J'ai toujours aimé m'échapper et je suis parti entre le Rwanda et le Congo pour m'y établir durant quelques années. Des portes se sont ouvertes, j'ai pu travailler avec un collègue sur des documentaires en Afrique centrale. Malgré de tout petits moyens, les films ont été vendus au National Geographic avec une diffusion dans cent pays. Et j'avais du temps pour les réaliser, un véritable luxe dans la vie. Aujourd'hui, j'affronte les petites contraintes du temps par rapport à mes occupations, mais elles sont faibles par rapport à tous les avantages de ma vie professionnelle. Nous rentrons de cinq semaines de voyage en Antarctique, dont trois de tournage. J'ai conscience de la chance, inédite désormais en TV, d'avoir encore ce type de liberté sur la durée. Passer plusieurs jours à observer les manchots est un privilège énorme, mais donnez-moi encore plus de temps et j'y passe des mois !

Quelle a été votre réaction en reprenant « Le Jardin Extraordinaire », émission-phare de la RTBF ?

L'émission avait énormément de qualités, mais fabriquait très peu de sujets propres. J'avais l'envie de contenu qui n'était pas issu de grandes plateformes comme Amazon ou Netflix, de parler aussi de faune locale et d'avoir un catalogue de films réalisés par nous-mêmes. Je ne suis pas un aventurier, qui part avant tout pour lui, mais un reporter qui désire montrer, partager avec le public. Sinon je ne prendrais pas de caméra, j'en ai parfois marre de trimballer 20 kg de matériel. J'ai filmé du Pôle Nord au Pôle Sud, du Guatemala au Japon. Mais quand les gens m'arrêtent dans la rue, ils me parlent surtout des vidéos passées durant le confinement, tournées dans nos jardins. La communauté du Jardin Extraordinaire s'est alors créée. Le monde du vivant n'a pas de frontières. Le plus beau compliment qu'on puisse me faire est que l'on donne autant d'importance à une mésange près de chez nous qu'à une girafe en Afrique.

Vous présidez également le célèbre Festival Nature Namur. Est-ce pour sensibiliser à l'urgence climatique et environnementale, tout comme votre émission ?

Ma mission, s'il en est, s'exprime naturellement. Par contre, je ne suis pas un être d'urgence, ma compréhension du règne animal participe davantage de l'émerveillement. Cette compréhension nous aidera justement à mieux vivre. L'urgence n'est pas toujours bonne conseillère, elle est présente et il y a des solutions à trouver, mais le respect de la nature n'a pas besoin d'urgence ou de menace pour s'imposer.

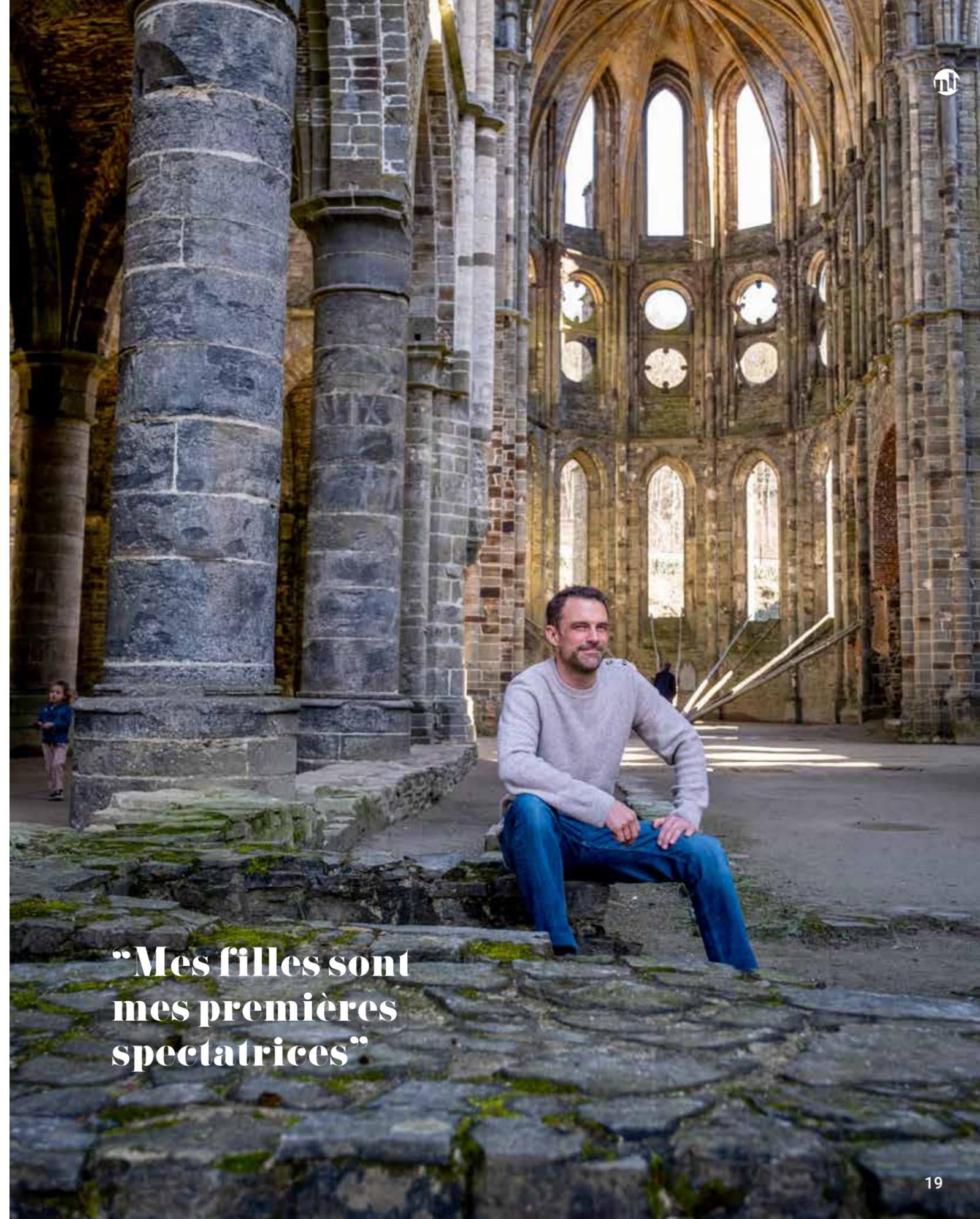
FAMILLE

Vous arrivez à combiner vos déplacements professionnels et votre condition de papa ?

Il est vrai que j'ai un métier et une passion très prenants, mais j'ai aussi envie d'avoir une vie de famille avec mes deux filles. Depuis qu'elles sont nées, elles sont habituées au fait que je suis en voyage la moitié du temps. Je pense qu'elles l'acceptent bien, mais ce n'est pas aussi facile que je le pensais, je n'étais pas préparé à ce que notre monde soit aussi normé par rapport à un travail se déroulant principalement en journée et la semaine. Autant j'ai pu trouver un équilibre qui leur convient comme à moi, autant j'ai du mal à mener une vie sociale classique. Tel est mon choix et le prix à payer pour vivre mon rêve. Un planning se prévoit un an à l'avance et dépend des bonnes saisons, des bons endroits, des bons contacts et surtout des espèces. Je ne tourne pas pendant les vacances scolaires, ce qui me permet de profiter de mes enfants et de ne pas affronter les touristes qui se déplacent durant ces périodes. Mes filles comprennent très bien le but de mes absences, je leur raconte ce que je fais, je leur ramène des images, elles sont mes premières spectatrices.

La famille et la paternité ont-elles changé votre regard sur la façon de réaliser ?

Indéniablement, notre vie change et nous prenons des décisions nouvelles. Comme celle d'arrêter de me rendre dans des endroits trop dangereux. Je fais aussi attention à ma façon d'écrire lors de mes documentaires et de mes émissions. Me rendre compte que mes filles n'ont pas compris un sujet serait une défaite, j'essaie de toucher et d'intéresser un public de 7 à 97 ans.



“Mes filles sont mes premières spectatrices”

PERSONNALITÉ

Souvent souriant, avez-vous pris votre carte de membre au Clan des optimistes ?

C'est carrément un choix ! Voilà une prise de judo qu'on devrait nous apprendre à tous. Il m'est arrivé plein de fois, dans le passé, de trouver ma vie pas terrible alors qu'elle était juste géniale. On peut choisir d'être optimiste, au risque de passer pour un naïf. Si on se laisse aller sur la pente descendante, on rencontre des gens dans le même esprit. Nous vivons tout de même dans un pays qui nous accorde pas mal de droits et de privilèges. Et je ne minimise pas, loin de là, les difficultés que tout un chacun peut rencontrer dans sa vie. J'en ai vu des endroits où les gens n'ont accès ni à l'eau, ni aux soins de santé, ni à la justice ou à l'éducation.



“Il m'est arrivé plein de fois, dans le passé, de trouver ma vie pas terrible alors qu'elle était juste géniale”

Quel serait votre voyage le plus marquant ?

Je viens d'enchaîner trois voyages hallucinants au début de l'année. La Namibie est un des pays les plus secs et arides du monde comprenant le plus grand désert de la planète et des animaux adaptés à la sécheresse. Le Guatemala propose un tout autre univers où le vert domine avec sa forêt tropicale, les colibris si passionnants à filmer, les singes-araignées, et de l'eau partout. Et ensuite l'Antarctique, un grand choc visuel et émotionnel, un espace sans êtres humains, mais peuplé d'animaux. Heureusement toujours préservé, pour le moment.

TRANSMISSION

Qu'est-ce qui vous anime le plus ?

La curiosité, transmise par mes parents. Se montrer curieux pousse à en connaître davantage, et donc à

respecter. Mais la curiosité peut être très fatigante, on n'a pas assez d'une vie pour s'intéresser à fond à un seul sujet. Mes parents n'étaient pas de grands connaisseurs de la nature, par contre j'ai choisi de me focaliser sur cette thématique. D'où le manque de temps pour m'intéresser davantage à l'art et aux livres, notamment. Cependant, je suis sûr que le monde animal et sauvage continuera à me fasciner toute ma vie.

Le présent est-il plus important que l'avenir ?

Le présent m'importe beaucoup, j'essaie de me dégager du passé pour ne pas traîner certaines périodes sombres comme un boulet, mais je pense que le présent s'ancre dans le futur. Ne fut-ce qu'en termes de planning qui me projette jusqu'en 2025.

Le grand voyageur que vous êtes a-t-il besoin d'un cocon où se retrouver ?

Comme je suis indépendant, je peux aussi travailler de chez moi. J'apprécie d'avoir mon foyer, au sens premier du terme, de me tenir près du feu dans la cheminée, de m'arrêter, de profiter, de regarder le jardin. Mes voyages sont magnifiques, mais souvent durs, j'aime aussi rentrer chez moi, me retrouver, profiter de mes proches et reposer mon corps.

Pensez-vous qu'il est plus facile et évident de rétablir le rapport de l'homme à la nature que le rapport entre humains ?

Le rapport de l'homme à la nature n'est plus aussi évident, hélas. Et en particulier celui qui nous lie à l'animal sauvage. On se l'est longtemps accaparé pour notre bien. Or, ceux qui peignaient dans les grottes de Lascaux étaient déjà des peintres naturalistes et pas seulement des chasseurs. Aujourd'hui, nous n'avons plus à tuer les animaux sauvages pour survivre. Le désir de renouer avec la faune sauvage existe, il suffit de voir les gens s'émerveiller devant un faucon pèlerin nichant en pleine ville, mais on ne sait plus comment. L'humain est ultradominant. Par une émission, ou cette exposition « Notre Jardin Extraordinaire », les gens deviennent plus conscients, notamment depuis le Covid, et renouent avec l'importance du sauvage dans leur vie et leur quotidien.



“Les gens renouent avec l'importance du sauvage dans leur vie”

Si vous deviez citer un joli moment de votre vie ?

Rien que notre conversation me réjouit. La vie est pleine de jolis moments et mon métier me procure des instants incroyables. J'ai survolé en montgolfière les plus vieilles dunes du monde en Namibie, au lever du soleil, avec des gens passionnants. Et à mon retour j'ai fêté les 10 ans de ma fille. En ce moment c'est vrai, je suis heureux et j'enchaîne les moments d'exception.

EXPO

L'Abbaye de Villers-la-Ville accueille l'expo photos « Notre Jardin Extraordinaire » jusqu'au 18 juin. « Il y a une histoire derrière chaque photo, c'est ce qui nous touche en priorité », s'enthousiasme Tanguy Dumortier. Il y présente plusieurs reportages en avant-première.

Bien avant l'expo, il y a eu le livre, qui en est à sa 3^e édition. Transmettre les beautés insoupçonnées et fascinantes de NOTRE faune sauvage, là, au bout de la terrasse, et c'est l'esprit qui s'envole.

Notre Jardin Extraordinaire, Tanguy Dumortier – Catherine Lorsignol – Damien Duriau, éditions Kennes



Comment l'entrepreneuse Heidi Theys gère-t-elle sa maladie incurable ?

“Mon objectif est toujours le même. Et il n'est pas, soudainement, de 'faire face au cancer'”

Heidi Theys a reçu de sa fille le livre « Mam, raconte-moi... - un livre personnel rempli d'histoires pour toi ». Habituellement, il s'agit d'un type de livre dans lequel les parents peuvent noter des anecdotes émouvantes quant à la première année de vie de leur enfant, pour ensuite y repenser avec beaucoup de plaisir et de nostalgie. Mais ce ne sont pas des temps normaux, et sa fille Anna a déjà dépassé l'âge des tout-petits - elle obtiendra son diplôme l'année prochaine. « Tant que je le peux, je note comment je vois le monde, ce qui est important pour moi, ce que je veux transmettre à Anna », déclare Heidi. Fin de l'année dernière, elle a reçu un diagnostic de cancer du pancréas incurable.

texte Dirk Remmerie / photo Jan Crab

La porte d'entrée donne sur un couloir qui révèle beaucoup de l'âme de Heidi Theys, fondatrice de LQ : des photos de famille chaleureuses mettent en vedette sa fille Anna et une joie intense en émane. Le sport y figure aussi en bonne place. Le mari de Heidi est un triathlète passionné et entraîneur sportif, Heidi elle-même est toujours en mouvement : course, vélo, ski... Ce n'est pas exactement un mode de vie menant à une maladie terminale, surtout pour une cinquantenaire pleine de vie. Et pourtant. En octobre 2022, Heidi reçoit la terrible annonce : cancer du pancréas de stade quatre. La guérison est impossible, l'opération également, juste une stabilisation est à espérer dans le meilleur des cas. « Notre réaction à la nouvelle du médecin a été : 'Impossible. Tu peux vérifier à nouveau ?' et ensuite 'Qu'est-ce que nous aurions pu faire pour éviter cela ?' Rien en fait. C'est juste la faute à pas de chance. »

Pourtant, ni l'entrepreneuse optimiste ni son entreprise ne sont sur le déclin : « Je continue à poursuivre mon objectif prioritaire, qui n'est pas de faire face au cancer mais de coacher les gens et de les mettre en contact les uns avec les autres pour rendre la vie plus grande et plus durable pour les générations actuelles et futures.

Pourquoi devrais-je soudainement renier mon 'être' et mon 'but' ? J'ai eu une vie si belle. »

Une vocation tardive

Après une carrière internationale intense pour des entreprises du Fortune 500 avec des postes dans sa ville bien-aimée de Rome (où elle possède un petit appartement et désire se rendre le plus rapidement possible afin de raconter, en personne, son histoire à ses voisins), Bristol (Royaume-Uni) et Amsterdam, l'ingénieure commerciale Heidi Theys a décidé de laisser libre cours à l'entrepreneuse en elle. « On peut appeler cela une vocation tardive, c'est vrai. En tout cas, je n'ai pas osé prendre ce risque plus tôt. Je voulais être sûre de moi et me sentir prête. Ce qui est crucial lorsqu'on fonde une entreprise, c'est la confiance mutuelle entre les actionnaires. » Elle a trouvé cette connexion forte chez les cofondateurs de LQ, les professeurs de Vlerick Geert Letens et Peter De Prins, tous deux co-auteurs du best-seller en management « Six Batteries of Change ». « Nous voulions mettre en pratique, chez LQ, les connaissances académiques acquises avec ce livre. Un

objectif clair avec un plan d'affaires solide. En janvier 2019, il y a exactement quatre ans, nous avons créé notre entreprise. »

Trois années dans la boue

Leur conseiller financier leur avait prédit « trois années dans la boue » avant de construire un avenir florissant. Que les quatre années suivantes seraient des montagnes russes émotionnelles, le business ne pouvait pas le prévoir. À l'été 2020, Peter s'est suicidé. « Une décision à l'opposé de mon état d'esprit actuel, je veux vivre. Bien sûr, nous étions profondément affectés et sa mort a entraîné une profonde introspection, mais nous étions conscients que l'objectif de LQ n'avait pas changé et que nous pouvions honorer l'héritage de Peter en continuant, bien qu'avec une équipe renforcée. »

Il s'est avéré que les actionnaires de LQ devaient éviter un écueil imprévu : que faire des actions de Peter ? Heidi Theys : « Pour les payer à sa femme, nous avons dû puiser dans notre capital personnel. Pas très intelligent car que se passerait-il si un autre actionnaire mourait ? Lors de la création, nous avons accordé beaucoup d'attention à notre charte d'actionnaires et avons notamment décidé que les actions ne pouvaient pas être transférées au partenaire de l'actionnaire, mais nous n'avons jamais envisagé de les couvrir avec une assurance décès. Pourquoi le ferions-nous ? Nous étions tout de même des cinquantenaires jeunes, en bonne santé et énergiques avec un plan décennal solide ! »

Défi existentiel

Deux ans plus tard, Heidi et son équipe sont confrontées à un défi existentiel similaire. Le verdict effroyable de « cancer du pancréas incurable » a retiré le deuxième capitaine d'un navire mis à l'eau assez récemment. Comment continuer ?

Heidi a consigné ses projets sur une feuille A4 soigneusement mise en page. Trois mots sont encadrés : « vie », « pourquoi ? » et « comment ? »

Vie

Heidi : « Le cancer du pancréas est rare et presque toujours détecté trop tard. Ce n'est pas comme de nombreux types de cancer, je ne peux pas guérir. Je n'ai pas la perspective de pouvoir retourner travailler dans six

mois. Dans le meilleur des cas, il peut être stabilisé avec des traitements de chimiothérapie réguliers et pénibles. La plupart des patients décèdent dans l'année, la probabilité que je sois encore en vie dans cinq ans est de 1 %. Ces faits sont durs. Mais je n'ai pas le choix, je dois les accepter. J'ai décidé : je veux vivre. Ce 1 %, je vais le saisir. »

Pourquoi ?

« Mon objectif de vie est le fil rouge de toute mon existence personnelle et professionnelle : je veux être là pour moi-même mais surtout pour les autres. Coacher et aider les gens à rendre la vie plus belle et durable, je n'aime rien de plus. Ici dans le café du coin, ils ne m'appellent pas 'Heidi', mais 'la coach'. Savoir comment les gens autour de moi vont vraiment, les aider à découvrir leurs talents et les mettre en contact avec d'autres, c'est vraiment quelque chose qui me tient à cœur, ce n'est pas du tout une technique de vente. Je sais pourquoi je choisis la chimiothérapie : parce que je sais ce que je veux accomplir. »

« À aucun moment je n'ai pensé : je vais tout changer dans ma vie, je vais rattraper le temps perdu, je vais cocher sur ma liste des choses à faire avant de mourir... Pas davantage, je vais quitter LQ et me concentrer sur ma fille et mon mari. Parfois, on entend que les patients atteints de cancer ne vivent que de chimiothérapie, sont sans but et à la recherche perpétuelle de leur être profond. Mon objectif n'est pas de « gérer le cancer », il reste le même : que puis-je faire pour les gens autour de moi ? La façon de faire est cependant différente désormais. »

Comment ?

La colonne de gauche de la page A4 se concentre sur le « comment ? ». En lettres bleues élégamment écrites à la main. « Accepter et lâcher prise d'abord », peut-on lire. « C'est plus facile à dire qu'à faire », avoue Heidi. « Je n'ai jamais été malade, mon incrédulité était donc importante. Ce furent des semaines difficiles. »

La coach Heidi aborde toujours tout « en fonction de mon objectif désormais prioritaire ». Pour ce, elle utilise la pyramide de Maslow - un modèle mondialement connu sur cinq niveaux, où les « besoins primaires (physiques) » forment la base et « l'autoréalisation » le sommet. « Sans fondations, on ne peut rien construire, donc toute mon attention s'est portée sur mon « circle of trust », les personnes autour de moi qui me sont chères, mais aussi celles qui peuvent m'aider à résoudre des problèmes pratiques en fonction de leur expertise. Je tiens à le souligner : je veux d'abord connaître tous les

faits et créer des certitudes. Selon ma vision, 10 % de votre vie sont des « faits », 90 % sont déterminés par votre état d'esprit. Mais tant que vous n'avez pas tous les faits correctement alignés, il est très difficile de construire cet état d'esprit. Vous ne pouvez pas penser beaucoup plus grand ou réaliser votre objectif de vie si vous vous inquiétez de vos besoins de base. À cet égard, la sécurité (y compris les certitudes que vous préféreriez ne pas entendre) apporte de la tranquillité ; c'est pourquoi j'ai parcouru la liste de mes personnes de confiance. Je suis allée chez mon notaire pour examiner mon contrat de mariage, les droits de succession, etc. Puis mon agent d'assurances et la sécurité sociale pour le revenu garanti, le comptable, l'équipe médicale et le professeur qui me suit, un médecin orthomoléculaire pour mon régime alimentaire... J'ai confiance en leur expertise. En haut de mon « circle of trust » se trouvent ma fille et mon mari, ma famille, l'équipe LQ, mes amis et partenaires de sport... »

Énergie négative évitable

Ces dernières semaines, beaucoup d'énergie négative a été consacrée aux tracas administratifs et aux situations kafkaïennes avec renvoi d'un service à l'autre. Le remboursement de la perruque d'Heidi par la sécurité sociale est devenu l'objet d'une conversation par e-mail de plus en plus longue. « Les soins médicaux en Belgique sont excellents mais si nous pouvions traiter ces formalités administratives de manière aussi efficace, cela ferait une énorme différence pour de nombreux patients. Je veux reprendre mon objectif de vie aussi vite que possible, sans remplir de documents. Il doit être possible de développer une plateforme permettant à toutes les parties concernées d'échanger des informations en toute sécurité. Pour l'instant, on travaille encore beaucoup en silos. Il serait également bon que le notaire, l'assureur et le comptable puissent travailler sur une plateforme de données partagées. C'est en tout cas quelque chose sur quoi je veux me pencher dans les prochains mois et que je veux soumettre à « Kom op tegen Kanker », entre autres. »

Il serait également bon que le notaire, l'assureur et le comptable puissent travailler sur une plateforme de données partagées.



Laura Verhulst est enceinte de son mari décédé

“Tant qu’il y a de l’amour, la parentalité est possible”

Amoureux, fiancés, mariés. Dans les plus beaux contes de fées, ces termes sont suivis de « maison, jardin, bébé ». Mais toutes les histoires ne se terminent pas ainsi; Laura Verhulst (28 ans) en a malheureusement fait l’expérience. Il y a un an, elle a dit au revoir à son grand amour Kobe. Et a entretenu leur désir d’avoir des enfants, continuant les démarches. Aujourd’hui, elle attend avec impatience l’arrivée de son premier bébé, celui de Kobe.

texte Maud Vanmeerhaeghe / photo Thomas De Boever

« La semaine a été difficile », dit Laura au début de notre conversation. « Le deuil est revenu durement. Nous nous attendons encore trop souvent à ce qu’un processus de deuil soit linéaire, avec un point final clair, mais il se déroule en fait par vagues. Parfois ça va mieux, parfois moins. Le point positif de la semaine est la peinture que je viens d’acheter pour la chambre de bébé. Vieux rose et vert pastel, car je désire réaliser des dessins avec des arcs-en-ciel. Ils se produisent à la fois sous la pluie et sous le soleil. Depuis que Kobe est parti, j’apprécie vraiment les symboliques : le bonheur et la tristesse peuvent aller de pair. »

Faire-part de naissance personnalisé

Revenons un instant en 2019. Un cancer de l’estomac est diagnostiqué chez Kobe, le grand amour de Laura. «Au



“J’ai convenu avec Kobe que s’il mourait, je pourrais poursuivre notre désir d’avoir des enfants”

Gaëlle de Surgères,
créatrice de la marque Babeth, boutique de mode et en ligne

“Même si le site existe, le contact passe encore beaucoup par les réseaux sociaux”

Véritable reconversion, la création de « Babeth », s’est faite il y a 9 ans. Dès le début, Gaëlle s’est montrée très active sur les réseaux sociaux.

texte Gilde Benjamin / photo Jan Crab



« En 2014, époque sans même Instagram, j’ai eu l’idée de lancer une boutique de vêtements en ligne, via Facebook, je n’avais alors aucune clientèle ni de lieu propre, juste une sorte de showroom ouvert de temps à autre. Facebook est, outre un réseau social, une communauté familiale qui permet d’instaurer un réel contact avec la clientèle. C’est bien simple, je tutoie mes clientes ! J’ai décidé aussi de me mettre moi-même en scène dans mes vidéos, ce qui renforce la proximité. Sur Instagram, seul le visuel compte, je peux poster des looks mais les clientes reviennent vers Facebook. D’ailleurs j’y vendais l’entièreté de mes pièces, toutes les commandes et les envois y étaient gérés, je n’avais pas encore de site propre. Même si nous avons une petite boutique et que le site où tous les achats s’effectuent désormais existe, le contact passe encore beaucoup par les réseaux sociaux. »

Gaëlle a tout initié en autodidacte, sans passer par des prestataires. « Mais je ne crois pas que c’est encore possible de nos jours, les réseaux ont énormément évolué : mots-clés, algorithmes, audience, fonctionnalités, public cible... Il faut s’y connaître pour garder la tête hors de l’eau. J’avoue que la communication représente 60% de mon temps. Les gens peuvent se lasser très vite devant une vidéo ou un post. La moindre de mes infos circule par les réseaux sociaux. »

Il existe mille possibilités. « Toucher une autre clientèle, notamment en France, se réserver un panier en ligne

que l’on prend à la légère. Mais le temps vous donne aussi la possibilité de vous inquiéter énormément... Et les dix-huit mois restants ne font qu’augmenter la pression : et si vous ne tombez pas enceinte tout de suite ? Bientôt - heureusement - la législation sera modifiée : les partenaires disposeront alors de cinq ans au lieu de deux après le décès de l’autre parent. Certains ne comprennent pas qu’une personne puisse vouloir un enfant de son partenaire décédé. En discutant autour de moi, je sais que je suis loin d’être la seule à avoir ce souhait. On me dit aussi que je suis encore jeune et que je peux rencontrer quelqu’un d’autre. C’est possible, oui. Mais pour moi, avoir un enfant de Kobe peut coexister avec la rencontre d’un nouveau partenaire. Mais ce n’est pas encore pour demain. »

Nous lui demandons si elle espère que son bébé ressemblera à Kobe. « En fait, je m’en fiche un peu », répond Laura en souriant. « Je veux avant tout que notre enfant soit lui-même à 100 % - c’est le meilleur cadeau que je puisse lui faire. Tout ce que j’espère, c’est qu’il soit en bonne santé et heureux. Mon fils ou ma fille n’est pas censé(e) maintenir Kobe en vie, une telle attente entraînerait une pression inutile. J’espère transmettre à notre bébé la curiosité et la musicalité de Kobe, deux traits qui le caractérisaient. Je ne saurai jamais comment il les aurait réellement transmis mais je peux donner à notre bébé suffisamment de stimulations et lui offrir la guitare sur laquelle Kobe jouait toujours. La parentalité ne sera pas une promenade de santé, mais elle ne l’est jamais, même quand on a un partenaire à ses côtés. Comme il s’agit de l’enfant de Kobe, j’ai l’impression qu’il est toujours à mes côtés. Je peux aussi compter sur sa famille : comme mes propres parents, mes beaux-parents sont impatients de rencontrer le bébé. Et si notre fils ou notre fille demande un jour des nouvelles de son papa, je serai ravie de lui parler de Kobe. De belles histoires en perspective. »

“Parce que c’est le bébé de Kobe, j’ai l’impression qu’il se tient toujours à côté de moi”

départ, nous pensions que Kobe serait complètement guéri », raconte Laura à ce sujet. « Mais comme le traitement contre le cancer pouvait affecter sa fertilité, nous avons fait congeler le sperme de Kobe, juste pour être sûrs ». Plus la maladie de Kobe avançait, plus le sujet des enfants revenait souvent sur le tapis. « Kobe me soutenait à 100 % dans mon désir croissant d’avoir des enfants, mais je me débattais avec un dilemme éthique : quand commence-t-on à avoir des enfants lorsque son partenaire est atteint d’une maladie incurable ? Finalement, le temps nous a rattrapés : en septembre 2021, il est devenu évident que Kobe ne se rétablirait pas et que notre temps ensemble était compté. C’est à ce moment-là que l’idée d’avoir un enfant ensemble a pris forme. »

Ensemble, Kobe et Laura ont tout préparé pour le bébé à venir. « Même s’il n’était pas question d’un programme de fertilité à l’époque, nous avons anticipé de plusieurs façons le scénario suivant lequel je tomberais enceinte de toute façon. Le fait que j’aie entamé ce processus en tant que femme avec un partenaire a beaucoup compté pour moi. Je ne me suis donc jamais sentie seule. J’ai convenu avec Kobe que même s’il mourait, je pourrais poursuivre notre désir d’avoir des enfants. Lorsque Kobe est entré en phase palliative en octobre 2021, il a encore fait l’annonce de la naissance lui-même. Nous avons choisi un prénom ensemble, demandé la marraine et le parrain... Nos journées étaient lourdes et remplies d’adieux, mais nous avons aussi trouvé la légèreté dans notre désir d’enfant. La prise de conscience qu’il n’y avait pas d’avenir à attendre dans lequel nous jouerions tous les deux un rôle actif dans la vie de notre enfant a été douloureuse. Mais en même temps, nous voulions remplir le peu de temps qui nous restait avec autant de valeur que possible. C’est ce qui a donné à Kobe la force de continuer. Et si je changeais d’avis à l’avenir et que je voulais mettre de côté notre désir d’avoir des enfants, il était tout à fait d’accord avec cela. »

Entrevoir le bonheur

Après la mort de Kobe, Laura dispose officiellement de deux ans pour être enceinte. Les six premiers mois comptent comme période de deuil obligatoire, ce qui ne laisse en réalité qu’un an et demi. « J’ai été choquée par ce délai. Je comprends qu’on ne puisse pas commencer à avoir des enfants immédiatement après le décès de son partenaire. Pendant ces six mois, j’ai moi-même oscillé à plusieurs reprises entre « dois-je le faire ? » et « j’y vais ! ». Ce doute me semble également nécessaire. Et utile, car élever seul un enfant n’est pas une décision

et venir l'essayer en magasin, diversifier les canaux... Facebook, Messenger, chat afin de fournir une réponse directe... Le désavantage ? Les gens sont très impatients et comptent sur une réponse immédiate. Et ils se fatiguent vite d'un produit. D'où l'importance du Live que j'organise chaque semaine pour proposer trente nouveautés. L'interaction et la convivialité s'avèrent primordiales. »

La petite entreprise compte deux employées et cinq étudiantes dont sa fille. « Le côté mère/fille a longtemps été l'image de Babeth. Et mon fils aîné a créé mon site internet. Une vraie histoire familiale. »

babeth.be



Frédéric Ledoux, co-fondateur de Bemoov Bikes

“Pour une marque qui démarre, les réseaux sociaux représentent la condition sine qua non”

La marque belge de vélos durables conçus pour enfants a su trouver sa place en prenant conscience rapidement de l'importance des réseaux sociaux et de la visibilité en ligne.

texte Gilde Benjamin / photo Jan Crab

Société créée il y a 3 ans, Bemoov n'existe sur le marché que depuis 16 mois. Il était impensable de ne pas passer par une utilisation des outils digitaux. « Il existe un baromètre de maturité numérique en Région wallonne (Digital Wallonia établit une liste d'indices favorisant l'évolution numérique des entreprises comme le cloud, la digitalisation des processus, la présence en ligne...) et nous figurons parmi les 5% de bons élèves. On ne peut plus démarrer un business sans prendre en compte cette dimension digitale. Il faut la prendre en considération pour expliquer notre mission aux parents et aux familles car ils sont dans cette dynamique des réseaux sociaux et d'internet : vidéos sur Youtube, blog, posts Instagram... Nous y sommes actifs tous les jours et faisons encore nos gammes vu la richesse des possibilités. Leur utilisation est bien plus complexe que ce que j'imaginai au départ. » La visibilité passe aussi par un site. « Il y a ce qu'on voit, la brand identity, et tout ce qu'on ne voit pas. Ce qui nécessite de travailler avec les bons partenaires, à savoir l'architecture permettant d'être mieux référencé par Google et les autres moteurs de recherche. Une partie essentielle, énergivore, que nous confions à des prestataires différents, selon chaque domaine, tout en faisant attention aux budgets. Nous collaborons avec un partenaire pour toute la commercialisation digitale et un autre pour la partie



marketing et identité. Chaque année, le digital gagne un cran de complexité. Il faut pouvoir faire face à la concurrence et se construire une vraie forteresse. »

Un échafaudage qui demande patience et rigueur. « Il faut compter trois ans avant de se positionner correctement sur Google et cibler les bons clients. Nous procédons à une analyse mensuelle afin de déterminer le budget à y consacrer, les mots-clés adéquats, les initiatives à prendre. Si je peux donner un conseil c'est de trouver un prestataire digital capable de vous expliquer clairement la matière, dans un langage accessible et non pas dans un jargon technique. »

Même si la digitalisation a un coût, il ne suffit pas de payer pour réussir. Encore faut-il du contenu intéressant et dynamique. « Nous réalisons nous-même nos vidéos car j'ai longtemps réalisé des productions TV. Il s'agit aussi d'optimiser les réseaux sociaux. Mais nos partenaires nous conseillent et nous bénéficions d'un vrai travail d'équipe. »



La marque a démarré par la vente en ligne mais a subi directement les difficultés liées au Covid et ensuite à la guerre en Ukraine. « Si notre projet n'était pas bon, il se serait automatiquement cassé la figure. Notre présence en ligne nous a aidés à nous faire connaître auprès des magasins de vélos, avec aujourd'hui une centaine de points de vente en Europe et bientôt au-delà. Pour une marque qui démarre, les réseaux sociaux représentent la condition sine qua non. Autre conseil : ne pas passer à côté de l'aide de la Région wallonne, un soutien à la mise en place d'outils de stratégie digitale. » La digitalisation est désormais bien ancrée dans les esprits.

www.bemoov-bikes.com

Avec Madmum, Pieter Claes a ouvert 4 succursales en 1 an

“L'objectif n'était pas de croître aussi rapidement”

Dans la marée de coffee shops branchés établis à Louvain, Madmum flotte bien au-dessus. Il y a cinq ans, en juin 2018, Pieter Claes (47 ans) a ouvert le premier Madmum au croisement de la Tiensestraat et de la Muntstraat. L'année dernière, quatre Madmum ont vu le jour dans la même ville, alors qu'un Starbucks a disparu. « À court terme, nous allons ouvrir un autre centre de formation et déplacer notre torréfaction. Et tout se passera bien pendant un certain temps. »

texte Daan Paredis / photo Jan Crab



L'avenir de Pieter était tout tracé. Avec sa sœur Kathleen, il succéderait à son père en tant que CEO du géant du café The JAVA Coffee Company à Rotselaar. Le cheminement logique d'une entreprise familiale. Pieter et sa sœur ont été préparés pendant des années à cette mission. Formation spécifique, promotion régulière dans les rangs de l'entreprise et stages d'entraînement avec des consultants externes. Tout pour que le frère et la sœur marchent dans les pas de leur père.

Cependant, vous avez choisi votre propre voie. Pourquoi ? Ce choix a-t-il été difficile ?

Pieter : « Un choix très difficile et très lourd. JAVA était toute ma vie. De nombreux facteurs ont pesé dans ma décision. Avec le recul, je pense que je voulais surtout faire ce que je désirais réellement. Une entreprise familiale est synonyme de croissance saine, de stabilité, d'absence de décisions trop hâtives et d'observation des nouvelles tendances, principalement à long terme. Ce qui est très bien en soi mais signifie de nombreuses discussions et des décisions audacieuses timorées. On opte pour une stratégie moins hardie. Or c'est ce que je voulais. »

“Madmum est la première entreprise à avoir obtenu une concession de Starbucks en Belgique”

Comment votre père a-t-il réagi ?

« Il s'est montré compréhensif. Mon père nous a toujours donné l'opportunité d'analyser nos choix. Il est particulièrement heureux que ma sœur perpétue la tradition. Aujourd'hui encore, je lui demande régulièrement des conseils. »

Et puis vous vous êtes dit : je vais ouvrir mon propre bar à café. En fait, ne suivez-vous pas, en quelque sorte, les traces de l'entreprise familiale ?

« C'est vrai. J'ai grandi et ai toujours travaillé dans le café. J'ai toujours été passionné par ce produit. En 2012

et 2013, j'ai remporté à chaque fois le titre de meilleur torréfacteur belge. C'est ancré en moi et j'aspirais à continuer dans cette voie : torréfier mon propre café, choisir mes propres assortiments, en achetant le plus directement possible aux agriculteurs qui le cultivent. Je n'utilise que le meilleur équipement. Pour enfin servir ce café dans un vrai coffee shop comme il se doit, et à ma façon. »

Et qu'en est-il ?

« Je le sers aussi pur que possible, sans lait ni sucre. Un bon café doit refléter l'origine du grain. De l'Équateur au Rwanda, chaque pays a sa propre saveur et c'est ce que l'on goûte. En tant que torréfacteur, vous devez respecter le lieu de culture, la méthode... Ce n'est qu'en tenant compte de tous ces facteurs que l'on obtient un très bon café. Un cheminement très complexe, bien des choses peuvent mal tourner. »

Cherchez-vous à vous démarquer de la concurrence ?

« Oui, nous supervisons l'ensemble du processus et accomplissons tout en direct autant que possible. De la sélection de l'agriculteur et de sa plantation sur place à la torréfaction du café, en passant par l'infusion. Nous ne travaillons qu'avec les meilleurs cafés aux caractéristiques gustatives uniques. La fraîcheur est également importante, nos cafés ont au maximum deux semaines. Nous torréfions, une fois par semaine, la quantité exacte dont nous avons besoin dans nos bars. Nos baristas ont tous reçu une formation approfondie et sont équipés du matériel adéquat. En outre, le décor et l'atmosphère de l'établissement doivent être parfaits. Grâce à une bonne gestion, le café est un vrai vecteur positif de connexion et rassemble les gens. »

Du coup, vous avez ouvert quatre succursales en un an. Quelle a été votre stratégie ?

« Je connaissais Louvain depuis mes études, mon choix s'est donc porté sur cette ville. Le reste s'est développé de manière organisée. Je n'avais pas l'intention de me développer aussi vite. La première année a été très difficile, notamment à cause de Covid. Mais nous avons entrevu des opportunités et avons osé les saisir. Après avoir ouvert trois dossiers en un an, la SNCB a lancé un appel à candidatures pour la concession de la gare. Nous ne pouvions pas passer à côté et y avons donc participé. Et nous avons gagné. La période qui a suivi a été complexe et très lourde à porter. Heureusement, je peux compter sur une équipe solide et stable. Entre

autres, mon cousin Frederik qui participe au projet depuis le premier jour, j'ai en lui une confiance absolue. Ensemble, nous sommes sortis de l'ombre pour nous concentrer davantage sur les questions de gestion. »

Il n'existe pas beaucoup d'entreprises qui se battent contre Starbucks et qui gagnent. Une véritable claque. Comment y êtes-vous parvenu ?

« C'est la première concession que Starbucks perd en Belgique. Il y a dix ans, il était très branché de proposer du Starbucks partout, les gens se déplaçaient pour en boire. Aujourd'hui, la tendance est à l'achat local. La SNCB en est consciente. Je pense que cela a été le facteur décisif, plus encore que l'aspect financier. Notre taille était également cohérente. Nous étions au bon endroit au bon moment. »

Comment se présentent les prochaines années ?

« À Louvain, nous avons maintenant suffisamment d'établissements. La prochaine étape est d'abord la réalisation de notre nouvelle torréfaction au Vaartkom, ainsi que d'un centre de formation pour les baristas. Nous proposons déjà des formations mais de manière limitée, uniquement en dehors des heures d'ouverture des bars. Le centre de formation nous permettra d'organiser des cours et des ateliers pendant la journée, le soir et le week-end. Ensuite, il s'agira d'affiner toujours plus la structure ici à Louvain, tout comme nos livraisons. Ensuite, nous verrons si nous pouvons franchir le pas vers une autre ville. Il s'agira alors probablement de Bruxelles mais nous verrons, rien n'est obligatoire. Le plus important est de garantir la qualité. »

“Mon père a réagi avec compréhension lorsque j'ai quitté l'entreprise familiale. Aujourd'hui, il continue à me prodiguer des conseils”

“La préparation d'une bonne tasse de café est extrêmement complexe”



Sundo désire changer les idées reçues sur la prévention des UV grâce à des distributeurs de crème solaire intelligents.

“Nos ambitions dépassent les frontières de la Belgique”



« Si je ne devais vous donner qu'un seul conseil pour l'avenir, ce serait la crème solaire ». Baz Luhrman le savait déjà en 1999, Sundo a aujourd'hui fait de ce message sa carte de visite. Avec leurs SMOTspots, ils convaincront bientôt chaque Belge de l'importance d'appliquer une protection. Les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie ont déjà franchi le pas, le reste du monde est à portée de main.

texte Maud Vanmeerhaeghe
photo Thomas De Boever

« Si les gens ne viennent pas à la crème solaire, c'est la crème solaire qui viendra à eux. » C'est avec cette idée en tête que Jacob, Frédéric et Victor ont tracé les lignes de Sundo, il y a cinq ans. « L'élément déclencheur a été une anecdote racontée par la femme de Frédéric, qui travaille dans une pharmacie située sur une place. L'endroit idéal pour les amateurs de bronzage mais où personne n'utilisait la moindre prévention. Même les affiches appelant à des échantillons gratuits de crème solaire ne donnaient rien. Nous avons donc décidé de faire les choses différemment. »

Dans ce cas, « différemment » signifie : avec des distributeurs de crème solaire placés dans des lieux publics, où les passants peuvent s'en procurer gratuitement - avec des filtres UVA et UVB, sans parabène, hypoallergénique et résistante à l'eau. Pour les partenaires qui souhaitent s'engager dans les SMOTspots, Sundo élabore une stratégie de marque personnalisée. Grâce à une connexion Internet intelligente, l'entreprise est avertie pour un réassort de recharges. L'idée était excellente mais le moment du lancement l'était un peu moins, en plein milieu de ce premier été marqué par le Covid. « Avant même de se lancer, nous avons dû repenser notre concept », explique Jacob. « Nous avons transformé les SMOTspots en colonnes de décontamination temporaires. C'est au cours de l'été 2021 que nous avons réellement procédé au lancement. Enfin, vraiment... Au cours de cet été le plus humide depuis des années, il n'y a pas eu vraiment besoin de crème solaire. Rétrospectivement, ce faux départ a été une bonne chose : il nous a donné plus de temps pour affiner et ajuster notre concept, ce qui nous a permis de nous positionner définitivement l'été dernier. En 2022, nous avons « crémé » un peu moins d'un million de personnes. Nous voulons nettement augmenter ce chiffre cette année. »

Quand l'audace paie

Un élément indispensable dans une start-up, selon Jacob : faire appel aux bonnes personnes. « Nous avons contacté Paul De Knop, ancien recteur de la VUB et ancien président de Sport Vlaanderen. Touché par un cancer de la peau - sa prévention est notre principale motivation - il a orienté notre projet dans la bonne direction. Paul étant un homme très occupé, il n'avait pas de temps à nous consacrer, mais le croisement entre ses intérêts et notre histoire a tout de même permis d'engager le dialogue. Alors, armez-vous d'audace et établissez des contacts via-via. Ce n'est qu'en communiquant que vous avancerez. S'il n'y a pas d'accord de partenariat, vous aurez au moins appris quelque chose. »

C'est également ce que font Jacob et ses collaborateurs aujourd'hui. « Des pourparlers sont en cours avec des entreprises en Italie et nous avons conclu l'année dernière notre plus beau partenariat. Par l'intermédiaire d'une grande compagnie d'assurance, nos distributeurs étaient présents dans toutes les communes côtières l'été dernier. L'été prochain, ce sera le cas dans tout le pays. Nos distributeurs ont fonctionné dans plusieurs festivals et, aux Pays-Bas, notre histoire prend tranquillement de l'ampleur. La prévention et les soins de santé sont davantage à l'ordre du jour mais le travail acharné de nos collaborateurs et la présence de nos distributeurs y sont aussi pour quelque chose. Qui sait ce qui nous attend ? Notre objectif est de changer le regard des gens sur la prévention des UV. Si nous pouvons rêver, dans dix ans, nous serons présents sur tous les continents où le soleil brille. Nous pourrions ainsi offrir la meilleure protection solaire partout - de la plage au centre-ville - et contribuer à réduire les taux élevés de cancer de la peau. »

LES CONSEILS DE SUNDO AUX JEUNES ENTREPRISES

- **Rendez le monde plus agréable.** Si l'objectif de votre entreprise est purement lucratif, il devient difficile de trouver les bons partenaires et de rester motivé.
- **Le monde est un village, tout est lié.** Lorsque le Rhin s'est asséché, les prix de l'aluminium ont grimpé en flèche. Cette macroéconomie est très intéressante mais également stressante.
- **Pensez comme chez les scouts.** C'est là que Frédéric, Victor et moi avons fait connaissance. Notre mentalité scout s'est avérée utile dans l'entrepreneuriat : nous avons appris à faire passer les intérêts du groupe - ou de l'entreprise - avant ceux de l'individu et avons créé une sorte de mentalité du « tout est permis ». Nous en récoltons encore les fruits tous les jours.
- **Utilisez LinkedIn.** Il permet d'entrer rapidement en contact avec les bonnes personnes. Ce n'est pas seulement le moyen de trouver des partenaires mais aussi d'être repéré. Il suffit qu'une personne intéressante réagisse à votre contenu pour que vous entriez dans un tout nouveau réseau.

Edouard Dirven

“Nous ne partageons pas seulement un loyer”

Tous les colocataires ne sont pas des étudiants. Et des jeunes actifs adoptent de plus en plus ce mode de cohabitation. Convivialité et loyer intéressant sont des atouts très séduisants pour ceux et celles qui commencent leur vie professionnelle.

texte Gilda Benjamin / photo Jan Crab



Edouard a 28 ans et habite en colocation avec quatre autres personnes depuis 4 ans. « Je revenais d'un long voyage en Amérique du Sud après des études de droit et allais commencer un premier travail. J'avais beaucoup d'amis qui avaient choisi cette façon de se loger, je n'ai pas pensé une minute à habiter seul. D'autant que j'avais vécu la vie en communauté dans des kots avant, même si c'est une pratique très différente. J'ai trouvé mon habitation via l'annonce Facebook d'une camarade de cours qui venait de créer une colocation dans une maison. Personne ne se connaissait vraiment mais nous nous sommes lancés. Par la suite, certains colocataires sont partis et nous avons procédé de façon plus ciblée : on poste une annonce via Facebook, les personnes nous contactent et visitent la maison et nous pouvons juger si nous avons de réelles affinités, une sorte de petit recrutement informel. L'année dernière il y a eu un gros changement avec le remplacement de trois nouveaux colocataires. »

Démarches administratives, bail, de nombreux points sont à garder à l'esprit. « Les deux filles qui ont lancé le projet ont été en contact avec un agent immobilier. Par la suite, nous avons reçu un projet de bail précis concernant la colocation à Bruxelles. Les particularités de ce genre de contrat impliquent que nous soyons solidairement tenus vis-à-vis du propriétaire. Nous avons signé le bail tous les cinq et si l'un ou l'une ne respecte pas le contrat, notamment par rapport au paiement du loyer, les autres sont également tenus pour responsables. Mais nous sommes tous conscients de cet



engagement et il n'y a jamais eu le moindre problème. Un état des lieux d'entrée a été fait dans la maison vide, il y en aura un autre quand tout le monde la quittera. Le bail est somme toute classique mais nous avons dû déclarer à la commune un « chef de ménage », une formalité obligatoire. Certaines colocations ouvrent un compte bancaire spécifique afin d'y verser les loyers, les charges... Nous avons choisi de nous répartir certains postes. Je paye par exemple l'eau, un autre le gaz et l'électricité, une paye le wifi, une autre s'occupe de verser le loyer à date fixe avec les sommes que nous lui avons virées ... Nous utilisons aussi l'appli Tricount qui nous permet de régler les dépenses entre nous. Par exemple, si j'achète de quoi organiser un souper commun, je rentre mes dépenses sur l'appli et nous les équilibrons à chaque fin de mois pour que personne ne soit lésé. »

Une colocation demande une sacrée organisation basée sur la transparence. « Je conçois que cela puisse être une source de conflits. Mais pour nous, ce fonctionnement est tout à fait naturel, nous vivons ensemble, vraiment. Nous sommes heureux de nous retrouver, nous

partageons plein de bons moments, des repas, des sorties, des week-ends, des cours de langue ... L'amitié nous lie. Nous sommes tous de jeunes travailleurs ayant eu une expérience de vie en communauté et avons choisi de ne pas recruter d'étudiants. A chaque départ et arrivée, la propriétaire est prévenue. »

Si le tableau semble idyllique, il peut comporter aussi des aspects plus problématiques à la longue. « L'aspect relations sociales représente un avantage certain. Nous avons la chance de particulièrement bien nous entendre, nous ne partageons pas seulement un loyer. Le coût est aussi un énorme avantage, ce qui nous permet de mettre de l'argent de côté pour de futurs projets. Mais il faut pouvoir s'adapter car on peut aussi avoir envie de moments de solitude et de rester dans sa bulle. »

Comment préparer son dossier de demande de crédit hypothécaire

texte Gilda Benjamin / photo Jan Crab

Acheter un bien reste un épisode marquant pour beaucoup, notamment les jeunes dont c'est la première démarche. Quels éléments fournir ? Quelles étapes franchir ? Éléments de réponse avec Serge Parent, expert financier chez Immotheke Finotheke.



Que conseillez-vous de faire en premier lieu lorsque l'on veut introduire un dossier de demande de crédit hypothécaire ? Quelles sont les étapes cruciales ?

Je conseille toujours aux clients, et singulièrement aux jeunes, désirant faire un achat de bien définir leur objectif et de se montrer réalistes par rapport aux revenus. Prendre l'avis d'un conseiller financier, privé ou bancaire, n'est pas superflu afin de réaliser un premier entretien de capacité d'emprunt. Il s'agit de définir à partir de critères simples les revenus, l'épargne dont ils disposent, l'âge, la situation professionnelle... Et donc quel montant il est possible d'emprunter et quel type de bien envisager.

Quels sont les éléments obligatoires ?

Lors du dépôt d'une demande, il faut prendre sa carte d'identité, son contrat de mariage ou de cohabitation s'il y en a un, le jugement de divorce du ou des conjoints si d'actualité... Et bien sûr les données financières comme les trois dernières fiches de salaire, le contrat d'emploi, et fondamental depuis un certain temps, le PEB. Les gens ne se rendent pas toujours compte qu'en achetant un bien avec un PEB faible, les banques demandent des rénovations. Il faut donc inclure ce montant, qui peut aller de 20 000 à 50 000 euros, dans le crédit hypothécaire. Pour les banques, leur garantie c'est le bien acheté. Si le PEB est très mauvais, il sera d'autant plus difficile de revendre le bien. Or, la fonction du banquier n'est pas de rénover la toiture ou de changer les châssis. D'où l'obligation d'améliorer le PEB du bien pour pouvoir obtenir le crédit. Si vous êtes jeune, avec un peu d'épargne mais un dossier déjà limite du point de vue des normes des crédits et un montant d'amélioration du PEB, cela change la donne. La banque peut décider d'envoyer un expert afin de déterminer le montant exact des rénovations.

Les indépendants sont-ils de plus en plus défavorisés lors de la demande d'un crédit, et davantage quand ils sont jeunes ?

Cela a toujours été plus compliqué pour les indépendants que pour les salariés car le salaire net est moins aisé à établir. Depuis le Covid, et compte tenu de la période économique que nous traversons, les garanties demandées sont maximales. Il faut au minimum présenter deux exercices fiscaux complets pour que la banque se rende compte de la situation.

Crédit des jeunes : une réalité difficile

Les jeunes sont-ils des laissés pour compte ? Il est désormais impossible pour eux d'acheter, notamment dans les grandes villes. Que font-ils alors ?

Avant, dès que vous aviez un emploi, on pouvait vous accorder un crédit jusqu'à 105, voire 115 % de la valeur du bien. Suivant une nouvelle mesure bientôt appliquée en Belgique, la valeur d'un bien sera définie par une expertise

lors de toute introduction de dossier. Pour le moment, la valeur du bien égale la valeur du compromis de vente. Un bien est à vendre pour 300 000 euros, il est acheté pour cette somme, sa valeur est reconnue pour telle. Deuxième chose, depuis quelque temps, des recommandations européennes préconisent de ne prêter que 90% de la valeur théorique. Il faut le savoir, les emprunteurs devront posséder 10 % de la valeur, sans oublier les frais d'enregistrement, les frais de notaire, l'acte de crédit... Une situation qui peut s'avérer des plus compliquée pour les jeunes. Nous leur conseillons donc d'avoir un minimum d'épargne, sans cela il reste peu d'espoir. Certaines institutions acceptent l'aide des parents, à savoir un prêt à tempérament pour une durée relativement courte, pour atteindre les fonds nécessaires. Toutefois, les banques ont la possibilité d'aller jusqu'à 100% de la somme pour certains dossiers, pour autant que les revenus soient bons et plusieurs paramètres favorables. Donc, les jeunes pourraient emprunter jusqu'à 100%, mais jamais au-delà.

Un jeune pourrait-il être tenté de comparer les possibilités de crédit en déposant son dossier dans plusieurs banques à la fois, et ce afin de mettre toutes les chances de son côté ?

Les règles légales sont plus ou moins les mêmes pour toute banque. Toutefois, il existe des singularités, avec des banques peut-être plus souples que d'autres. Le sport de déposer un dossier à gauche à droite existe mais n'est pas à conseiller. Logiquement, quand vous signez une demande de crédit, vous vous engagez auprès de l'institution auprès de laquelle vous vous êtes adressé. Par après, vous êtes engagé juridiquement auprès de l'institution où vous avez signé une offre. Il ne faut pas croire mais cela représente beaucoup de travail et d'énergie que de préparer et déposer un dossier. À partir de là, tout dépend de la qualité du dossier, une demande peut se régler en quatre jours pour un dossier nickel, d'autres vont prendre des semaines. Sans hésitation, le jeune doit aller voir son banquier ou un conseiller financier pour connaître sa capacité d'emprunt et présenter son projet. Deuxième chose, il ne faut jamais se précipiter. On peut avoir un vrai coup de cœur en trente minutes mais il ne faut jamais acheter par dépit quand on ne trouve pas le bien de ses rêves, ce serait la pire erreur à faire.

Doit-on se préparer à une rencontre avec son banquier pour déposer son dossier ? Comme de passer un oral ?

Ce serait à conseiller pour quelqu'un qui désire un crédit pour un projet professionnel, car il faut véritablement convaincre le banquier. Pour ce qui est d'un bien immobilier, le banquier ne prend pas des risques énormes puisque le bien représente sa garantie. Mais il faut préparer tous les points indispensables dont nous avons discuté, et qui se trouvent dans le dossier, afin de répondre aux questions légitimes.



Est-il préférable de s'adresser d'office à sa banque habituelle ?

En fonction du profil ou de ses desiderata, il est bon d'évaluer quel est le meilleur partenaire bancaire. Un dossier peut-être déposé à une banque comme à une autre. Bien sûr, le réflexe d'aller voir son banquier perdure. Mais un crédit hypothécaire ne se décide pas en vingt minutes. Les gens n'imaginent pas, bien souvent, qu'il existe toute une palette de possibilités de crédit. Et qu'il est bon de procéder à un montage financier, avec avantages fiscaux, assurances et autres, afin de se protéger et de gérer son crédit. Il ne faut pas ignorer que demander des conseils juridiques auprès d'un notaire est gratuit. De même auprès d'un banquier ou d'un expert. Acheter une maison ou un appartement représente un événement dans une vie. Quand vous voulez un bon pain, allez dans une boulangerie, si vous avez mal aux dents, allez chez le dentiste, si vous voulez acheter un bien, rencontrez votre banquier ou un expert financier, et si vous voulez des conseils juridiques, allez chez un notaire.

La localisation du bien est-elle importante dans le montage d'un dossier ?

Définir la région où les personnes veulent acheter est très important. Il existe de nombreuses différences de droits d'enregistrements et de diverses ristournes dans les trois régions du pays. Il est donc préférable de s'en aviser.

Comment valoriser davantage le dossier ?

Par exemple, concernant les tickets-repas d'un salarié, certaines institutions vont les valoriser à 100% en tant que revenus, d'autres imposeront une limite. Peu importe pour un dossier simple et solide, mais pour celles et ceux dont le dossier est calculé au centime près, ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes, il est important de tout considérer. Il faut aussi prendre en compte la validité de l'offre d'achat. Avec une validité d'une semaine, l'agent immobilier peut organiser d'autres visites et rentrer dans un schéma d'enchères malsain. Mieux vaut opter pour une validation d'achat sur une période relativement courte. Une clause suspensive de l'offre est toujours à conseiller et permet de vous dédire si le crédit est refusé. La situation personnelle d'un individu peut changer du jour au lendemain et mettre à mal son épargne. Grâce à cette clause, vous ne serez pas engagé auprès du vendeur. Sinon, il faudra payer le montant demandé au compromis, en général 10%. La clause représente un risque, car les vendeurs n'y sont pas toujours favorables. On en revient à l'importance de bien connaître sa capacité d'emprunt et d'évaluer toutes les situations. Mais pour notre part, 75% de nos dossiers sont avec clause suspensive.

Quels sont les frais pour l'achat d'une habitation ?

Vous souhaitez acheter un bien immobilier ? Vous devrez tenir compte non seulement du prix du bien, mais aussi des frais supplémentaires. Ce que certains qualifient erronément de « frais de notaire » sont essentiellement des droits d'enregistrement dont le montant revient aux Régions. Le taux normal de ce droit pour une habitation ou un terrain est de 12,5% en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. Toutefois, dans certains cas, l'acquéreur peut bénéficier d'un abattement ou d'un taux réduit. Enfin, si vous désirez acheter une nouvelle construction, vous ne paierez pas de droits d'enregistrement, mais une TVA de 21 %. Une somme importante à prendre en compte.

Il existe également d'autres frais. Vous payez par exemple des honoraires au notaire pour les conseils, les discussions, la conception et l'explication de l'acte. Le service du notaire va au-delà de la simple rédaction de l'acte. L'intervention du notaire est un tampon important en cas de problème. Que faire, par exemple, si le sol s'avère pollué, si le vendeur a encore des dettes ou que la cuve à mazout fuit ? Après avoir fait des recherches, le notaire s'active à trouver des solutions pour vous éviter les recours en justice.

Sachez que les frais administratifs sont plafonnés à 750 € depuis la réforme du notariat. Pour un acte de crédit supplémentaire, les frais administratifs sont plafonnés à 550 €. En parlant de crédit, là aussi, mieux vaut tenir compte des frais.

Vous souhaitez vérifier à combien s'élèvent les frais supplémentaires pour votre achat et votre crédit ? Rendez-vous vite sur le module de calcul de Notaire.be.

QUESTION AU NOTAIRE :

Ma petite amie et moi voulons bientôt acheter une maison. Nous louons actuellement. Nous pensons à la cohabitation légale après le déménagement, mais j'entends parfois dire qu'il est plus intéressant de se marier si on veut acheter une maison. Est-ce correct ? Vaut-il mieux se marier d'abord et ensuite acheter une maison ?

En effet, on entend parfois que l'achat d'une maison serait « plus avantageux » quand on est déjà marié. Nous pouvons dissiper cette idée reçue : acheter une maison est tout aussi sûr en tant que cohabitant légal. C'est vrai que les règles sont un peu différentes.

Regardons les trois situations :

- Si vous vivez réellement ensemble et que vous achetez la maison à parts égales, alors vous êtes chacun copropriétaire. Si vous vous séparez, vous gardez chacun votre part. Si l'un de vous décède et que vous n'avez rien organisé, le survivant conservera bien entendu sa part de la maison, mais l'autre moitié reviendra aux héritiers du défunt. Ce sont principalement les enfants (s'il y en a), mais dans le cas d'un couple sans enfant, cela revient aux parents, frères ou sœurs du défunt. Le cohabitant de fait n'hérite légalement de rien. Il s'agit d'une situation dangereuse, car cela signifie qu'il y a de fortes chances que le conjoint survivant ne puisse pas continuer à vivre dans le logement.
- En principe, la même règle s'applique à la cohabitation légale : chaque partie conserve sa part de copropriété. La grande différence est qu'en tant que cohabitant légal, vous bénéficiez d'une certaine protection. La part du conjoint décédé revient en nue-propriété à ses héritiers, mais en tant que concubin légal survivant vous avez l'usufruit du logement. Ainsi, vous pouvez rester dans la maison toute votre vie, les héritiers ne peuvent s'y opposer.
- Les personnes mariées bénéficient d'une plus grande protection.
 - Si vous aviez déjà acheté une maison avant la date de votre mariage, vous êtes copropriétaires. Cependant, le notaire pourra prévoir dans l'acte d'achat que la maison se retrouvera automatiquement dans votre « bien commun » à la date de votre mariage.
 - Les couples mariés qui achètent une maison pendant leur mariage sont plus que de simples copropriétaires. La maison entre automatiquement dans la 'propriété commune'. Une sorte



de pot commun, sur lequel vous, en tant que partenaire marié, pouvez élaborer différents arrangements. Par exemple, s'il s'agit d'un logement qui nécessite encore de nombreux travaux de rénovation auxquels vous et votre partenaire contribuerez, alors un tel bien commun peut être utile. Cela évite de nombreux calculs.

En pratique, le notaire recommandera souvent aux cohabitants de prévoir un avenant en cas de décès de l'un des deux. Cela peut se faire par testament, ou le notaire peut proposer de travailler avec une clause dite d'accroissement. Le second est un avenant qui stipule que la part de votre partenaire décédé vous revient automatiquement à son décès, sans faire partie de son héritage. Cela donne beaucoup de sécurité au partenaire survivant, car la maison est alors entièrement sa propriété. Les héritiers ne peuvent y toucher. Cependant, un prix fiscal y est attaché : en tant que conjoint survivant, vous payez des impôts sur la part que vous recevez. C'est pourquoi le notaire rend optionnelle une telle clause d'accroissement, en combinaison avec un testament. Avec un testament, vous pouvez également accorder la pleine propriété de la maison au partenaire survivant. Ainsi, si vous perdez votre conjoint, vous pouvez choisir comment vous acquérez le droit de propriété.

Pour les couples mariés, cela peut être arrangé par un contrat de mariage. Par exemple, le conjoint survivant peut choisir d'hériter de la maison en pleine propriété, grâce à une « clause d'attribution optionnelle ». Le partenaire choisit alors ce dont il hérite en pleine propriété, et ce qu'il ne laisse qu'en « nue » propriété aux enfants. Une telle clause d'attribution optionnelle est donc utile pour les couples qui sont d'avis que le partenaire survivant doit hériter en premier et que les enfants auront leur tour plus tard.

Pour chaque forme de cohabitation, vous pouvez donc conclure un arrangement supplémentaire chez le notaire. Bien sûr, personne n'aime penser à des situations douloureuses, comme une rupture ou un décès. Surtout pas à un moment aussi heureux que l'achat d'une maison. Pourtant, il faut y penser. Alors osez poser toutes les questions au notaire et pensez à un arrangement complémentaire. Il s'agit souvent d'une petite intervention juridique qui peut faire toute la différence dans votre vie.

